

Fontenay-Saint-Père



Un fil des jours



BULLETIN MUNICIPAL N°49 - JANVIER 2020



S o m m a i r e

Edito	3	Résultats lâcher de ballons	15	Comité des fêtes	27
Conseils Municipaux	4	Anciens Combattants	16	Fête de la Saint Denis	28
Le Budget 2019	6	ADJ	17	Téléthon	29
Urbanisme	7	Les Charparleurs	17	Mobiloscience	29
Cimetière	8	Fontenay Amitiés	22	Petits Moments du Vexin	30
Informations pour les élections municipales 2020	9	Les Jazzies	23	Blues sur Seine	30
Carnet	9	AS Fontenay-Saint-Père	23	Marché Nocturne	31
Avancement des projets	10	APEF	24	Embellissement	32
CCAS	12	Propriétaires et Chasseurs	25	La fibre	32
Octobre rose	13	La Fontenoise	25	Les Monuments aux Morts	33
École	14	Patrimoine	26	Agenda 2020	36
Périscolaire	15	Concert classique à l'église	26	Infos	37
Centre de Loisirs Le Potager	15	18 ^e Salon Artistique	26	Adresses & Téléphones Utiles	40

« Chat » me plaît de vous retrouver cette année encore, de raconter notre village, d'évoquer sa douceur de vivre...

Il faut bien l'avouer, cette douceur a été un peu bousculée ces derniers temps.

Quel charivari place du Moutier ! Pendant des semaines, le ballet des camions, des pelleteuses nous ont fait fuir mes copains félins et moi !

À notre retour, quelle belle surprise ! Clocher illuminé, église et place éclairées, lignes électriques enfouies, routes et trottoirs remis à neuf sans oublier la création de ce parking où mon maître peut même recharger en énergie sa voiture grâce à la borne électrique prochainement installée. Et pour les promeneurs, plus de sécurité avec la création de la zone de rencontre (20 km/h) qui nous ralentit et nous rassure.

Des promeneurs, des visiteurs, j'en vois beaucoup plus dans le quartier depuis l'ouverture du Clos de Tilleuls, rue Pasteur. Ce bel espace bucolique, lieu de promenade et de repos au cœur du village, a été très fréquenté cet été. L'espace de jeux avec toboggan, balançoires, dédié aux enfants, ravit les plus jeunes mais séduit aussi les plus grands.

Des réalisations, des projets, des lieux, des liens qui se créent au fil du temps pour rendre notre quotidien plus facile et notre vie plus douce... je dois vous dire... « chat aussi chat » me plaît !





En raison du calendrier pré-électoral et des contraintes légales, il n'y a pas d'édito dans ce bulletin municipal.



Le conseil municipal, les services communaux et moi-même vous souhaitons une très belle année 2020, qu'elle vous comble d'amour, de joie et de bonheur.

Nous vous invitons à venir célébrer ensemble la nouvelle année, le samedi 25 janvier à 10h30 à la Maison Claude Delorme »

Thierry JOREL

Séance du 13 décembre 2018 (extrait)**Adhésion au groupement de commandes pour les assurances incendie, accident et risques divers (IARD)****Le Maire expose au Conseil Municipal :**

Le CIG Grande Couronne va constituer un groupement de commandes pour les assurances IARD qui a pour objet la passation, pour le compte des membres du groupement, des marchés de prestations de services suivantes :

- Assurances des Biens,
- Assurances Responsabilité Civile et Protection juridique en option,
- Assurances Automobile,
- Assurances Protection Fonctionnelle.

Le vous rappelle que depuis le 1998, les contrats d'assurance des collectivités sont des marchés publics. Ainsi, obligation est-elle faite aux collectivités de remettre régulièrement en concurrence leurs contrats en respectant le formalisme imposé par la réglementation des marchés publics.

Le groupement de commandes évite à chaque collectivité de lancer une consultation individuelle et permet d'obtenir des tarifs préférentiels. Compte tenu de la complexité du contenu technique du cahier des charges et de la procédure à conduire, cette démarche s'inscrit dans une logique de simplification administrative et d'économie financière.

À cette fin, une convention constitutive de ce groupement de commandes a été établie. Cette convention prend acte du principe et de la création du groupement de commandes. Elle désigne le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne comme coordonnateur. Ce dernier est notamment chargé de procéder à l'organisation de la procédure de choix du titulaire des marchés de prestations de services.

La convention prévoit que les membres du groupement habilite le coordonnateur à signer et notifier le marché au nom de l'ensemble des membres constituant le groupement. À ce titre, la commission d'appel d'offres compétente est celle du coordonnateur du groupement de commandes.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'adhérer au groupement de commandes pour les assurances IARD pour la période 2020-2023,
- Approuve la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer et notifier les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,
- Autorise M. le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- Décide que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de ces procédures seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant

Demande de Fonds de Concours 2017-2020 auprès de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPSEO)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- ADOPTE les avants projets pour un montant global de 196 212,87 euros HT, réparti comme suit :

- de réalisation d'aménagement d'un parc municipal « Le Clos des Tilleuls » pour un montant total de 70 958,25 euros HT,

- de Création d'un parking au quartier du Moutier pour un montant total de 101 400,00 euros HT,

- de Création d'un éclairage extérieur de l'église saint Denis pour un montant total de 23 854,62 euros HT,

- DECIDE de solliciter auprès de la Communauté urbaine un fonds de concours d'un montant de 98 106,44 €, pour les projets :

- de réaliser l'aménagement d'un parc municipal « Le Clos des Tilleuls », d'un coût total de 70 958,25 € HT,

- de création d'un parking au quartier du Moutier, d'un coût total de 101 400,00 € HT,

- de Création d'un éclairage extérieur de l'église saint Denis, d'un coût total de 23 854,62 € HT,

- S'ENGAGE à financer l'opération de la façon suivante :

- autofinancement communal pour un total de 137 349,01 € (représentant 50 % du montant HT soit 98 106,44 € et l'avance de TVA soit 39 242,57 €)

- fonds de concours Communauté Urbaine GPSEO pour un montant de 98 106,43 € (soit 50 % du montant HT)

- DIT que la dépense sera inscrite au budget 2019, article 2315 de la section d'investissement,

Lutte contre les frelons asiatiques - Participation communale aux propriétaires privés**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Décide de favoriser la destruction des nids de frelons asiatiques situés sur le territoire communal en accordant une aide à la destruction de nid, comme suit : une participation de 50 € sera accordée par nid actif détruit en période d'occupation des nids.

Dit que cette participation de 50 € sera versée sur présentation de :

- la facture de destruction au nom du propriétaire ou de la personne occupant le lieu sur lequel le nid est détruit.
- un RIB au nom de la personne qui a acquitté la facture de destruction.

Séance du 7 mars 2019 (extrait)**Délibération portant avis de la commune de Fontenay-Saint-Père sur le PLUI**

Le présent projet de délibération a pour objet de rendre un avis sur le projet du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté Urbaine arrêté par délibération du 11 décembre 2018.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) prescrit par délibération du Conseil communautaire du 14 avril 2016 constitue une première pierre à l'expression du projet de territoire et représente un acte fondateur dans l'élaboration et la concrétisation des politiques publiques menées par la Communauté Urbaine, ses communes membres et ses partenaires.

Considérant que le PNRVF souligne que ce projet souffre de plusieurs lacunes importantes qui interrogent quant à sa compatibilité effective avec les orientations et mesures de la Charte auxquelles les communes ont souscrit, orientations et mesures qui doivent être traduites dans le PLUI ;

Considérant que des règles de constructibilité ont changé, qui vont provoquer des bouleversements dans nos villages mettant en cause leur esthétique générale et leur bonne organisation ;

- La zone Ua : nos centres anciens de villages : le PLUI permet 60 % d'emprise au lieu de 50 % actuellement au PLU.

- Le PLUI a supprimé la zone UEP, alors que la commune souhaite conserver cette zone pour un projet de construction d'équipements périscolaires et pour d'autres équipements publics.

- Le PLUI permet l'implantation des piscines en limite séparative alors que la réglementation de notre PLU imposait « les piscines devront obligatoirement respecter une marge d'isolement minimale de 3 m par rapport à toutes les limites séparatives ».

- Le PLUI n'a pas de réglementation précise sur les caravanes et les habitats légers (type mobil home...) en dehors des terrains de campings alors que le PLU interdisait « le stationnement des caravanes à l'exclusion de celui d'une caravane non habitée dans des bâtiments et remises ou sur les terrains où est implantée la construction constituant la résidence de l'utilisateur. L'aménagement de terrains de camping et pour le stationnement des caravanes. Les Habitations légères de loisirs ».

- Le PLUI n'a pas de réglementation concernant les limites séparatives en zone AV.

- Le PLUI n'a pas préservé le captage de l'Aunaie et le bois de l'Aunaie.

Considérant qu'il est inacceptable de faire apparaître les zones Nvc sur les plans de zonage, qui aujourd'hui ne sont pas encore exploitées alors que les conseillers communautaires ont voté contre l'extension des carrières.

Considérant la synthèse de l'avis de la commune annexé à la présente délibération.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

Émet un avis défavorable sur le projet de PLUI arrêté par le conseil communautaire en date du 11 décembre 2018 conformément au tableau annexé à la présente délibération.

Tarif location de mobilier / matériel communal**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

DECIDE de modifier les tarifs de location de mobilier / matériel communal.

FIXE les tarifs suivants :

- chaise 0,50 € l'unité
- table ronde 1,50 € l'unité
- plateau de 2 m avec 2 tréteaux 5,00 € l'unité
- Kit pour 25 personnes 25,00 € le kit
- 25 chaises + 5 plateaux + 10 tréteaux
- Kit de 25 chaises 10,00 € le kit
- Kit de 15 chaises 5,00 € le kit
- Kit de 9 Tables rondes 10,00 € le kit

FIXE une caution d'un montant de 200,00 € pour chaque location de mobilier / matériel communal.

FIXE les conditions de location suivantes :

La réservation se fera par écrit en Mairie en indiquant les dates et horaires souhaités de retrait et de remise du matériel ainsi que la quantité de matériel souhaitée. Ce courrier sera accompagné du règlement et du chèque de caution à l'ordre du Trésor public. DIT que ces tarifs seront en vigueur à partir du 1er avril 2019.

Dénomination d'une partie du chemin rural de Follainville aux Rues

Monsieur le Maire informe que des terrains constructibles donnant sur le chemin rural de Follainville aux Rues (ex.V.05) ont fait l'objet d'un Cub et qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir par délibération, le nom à donner aux voies communales.

Il convient pour faciliter le repérage, le travail des préposés et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses de ces terrains.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

■ de nommer « Chemin du Bon Dieu » la partie du chemin rural de Follainville aux Rues, dans sa partie comprise entre la Place des Rues (Rue Pierre Curie) et le chemin rural de Mantes à Saussay (Rue du Saussay).

DIT que l'acquisition de nouvelles plaques de rues sera financée par la Commune. La dépense sera inscrite en section d'investissement du budget communal 2019.

Séance du 15 avril 2019 (extrait)

Vote des taux d'imposition 2019

Monsieur le Maire expose qu'afin d'équilibrer le budget primitif 2019, il convient de voter les taux d'imposition pour obtenir le produit fiscal attendu.

Monsieur le Maire indique que la commission des finances a proposé dans le cadre de l'étude du budget 2019, de ne pas augmenter les taux communaux sur les taxes locales, désormais au nombre de trois (Taxe d'Habitation (TH), Taxe Foncière sur le Bâti (TFB) et Taxe Foncière sur le Non Bâti (TFNB)).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide de voter les taux d'imposition 2019 en appliquant à chaque taux de référence 2018 un coefficient de variation proportionnellement de 1,000000.

C'est-à-dire sans augmentation des taux de référence.

Taxe d'habitation :

$7,17\% \times 1,000000 = 7,17\%$
 $2.262.000 \times 7,17\% = 162.185$

Taxe Foncier bâti :

$15,65\% \times 1,000000 = 15,65\%$
 $1.444.000 \times 15,65\% = 225.986$

Taxe Foncier non bâti :

$66,84\% \times 1,000000 = 66,84\%$
 $45.900 \times 66,84\% = 30.680$

Produit attendu 418 851

Budget Primitif 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Vote le budget primitif 2019 comme suit :

Section de Fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 436 857,74 €

Vote par chapitre la section de fonctionnement du Budget Primitif 2018 tant en dépenses qu'en recettes.

Section d'Investissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 752 886,60 €

Vote par chapitre et par opérations d'équipement la section d'investissement du Budget Primitif 2018 tant en dépenses qu'en recettes.

Séance du 28 mai 2019 (extrait)

Demande de Fonds de Concours 2017-2020 auprès de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

■ DECIDE de solliciter auprès de la Communauté urbaine un fonds de concours d'un montant de 42 378,47 €, pour les projets suivants :

■ réfection partielle du parvis de l'Église, pour un coût total de 3 040,00 euros HT,

■ changement des plaques de rues, pour un coût total de 10 605,00 euros HT,

■ réfection de la cuisine de la maison communale « Claude Delorme », pour un coût total de 16 140,00 euros HT,

■ remise en état de la maison « Gégé », pour un coût total de 36 625,00 euros HT,

■ remplacement de deux portes d'entrée de la mairie, pour un coût total de 18 346,94 euros HT,

S'ENGAGE à financer l'opération de la façon suivante :

■ autofinancement communal pour un total de 59 329,86 € (représentant 50 % du montant HT soit 42 378,47 € et l'avance de TVA soit 16 951,39 €)

■ fonds de concours Communauté Urbaine GPSEO pour un montant de 42 378,47 € (soit 50 % du montant HT)

Proposition et négociation d'achat de terrain

Monsieur le Maire rappelle qu'il figure au PLU plusieurs emplacements réservés afin de réaliser des équipements publics tels que structure périscolaire, élargissement de voie, parking, création de fossé. . .

Monsieur le Maire expose que des terrains concernés par ces emplacements réservés sont actuellement en vente et qu'il conviendrait de pouvoir contacter les vendeurs afin de pouvoir faire des propositions d'achat.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ces terrains concernés par les emplacements réservés mais aussi sur des terrains qui pourraient avoir un intérêt avec les projets communaux.

Donne délégation à Monsieur le Maire pour négocier le prix d'achat de ces terrains avec les vendeurs.

Dit les négociations seront examinées en conseil municipal avant toutes acquisitions définitives.

Séance du 1er octobre 2019 (extrait)

Cession d'un immeuble communal - vente d'une partie du 24, rue Pasteur

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a acheté le 18 mai 2017 une propriété située au 24, rue Pasteur, cadastrée section G n°19 comprenant une maison d'habitation et du terrain nue, l'ensemble d'une superficie totale de 10 ares 60 centiares.

Monsieur le Maire rappelle qu'il était envisagé de diviser la propriété en deux lots, un lot avec la maison et une partie de terrain qui serait revendu et deuxième lot avec uniquement du terrain qui serait conservé par la commune dans le but d'aménager un parking communal.

Monsieur le Maire informe que Monsieur MARQUES se porte acquéreur du lot avec la maison et une partie de terrain pour un montant total de 190 000,00 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Accepte l'offre de 190 000,00 € de Monsieur MARQUES.

Décide de faire procéder à la division en deux lots de la propriété par un géomètre et dit que les dépenses seront à la charge de la commune.

Dit que les diagnostics immobiliers obligatoires et nécessaires seront à la charge de la commune.

Dit que sur le lot n° 2 qui est vendu la clôture et/ou mur de séparation, portail. . . seront à la charge de l'acquéreur.

Dit qu'une servitude d'ouverture de portail pour rentrer les véhicules du lot n° 2 sera établie sur le lot n°1 conservé par la commune pour aménager un parking, avec pour obligation pour les occupants du lot n° 2 de rentrer leurs véhicules sur ce lot vendu.

Missionne Maître DECLETY, notaire à Mantes la Jolie pour établir tous les actes notariés ainsi que le compromis de vente.

Demande d'aide auprès de la Fondation 30 millions d'Amis

Monsieur le Maire rappelle que sur différents quartiers du village il y a une prolifération de chats errants et qu'il est impératif de gérer cette prolifération

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de passer une convention de stérilisation et d'identification des chats errants avec la Fondation 30 millions d'Amis, pour l'année 2020.

Autorise Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires à la mise en place de cette convention.

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention à passer entre la Fondation 30 millions d'Amis et la Commune de Fontenay-Saint-Père.

Dit la participation financière de la commune sera prévue au budget communal 2020.

Retrouvez l'intégralité des CR sur le site internet de la commune

Le Budget 2019

R

Impôts, taxes et atténuation de charges: **589 908 €**
Sans augmentation de la part communale de l'imposition.

E

Produits des services: **106 700 €**
Principalement le périscolaire et la location de la Maison C. Delorme - Redevances des concessionnaires.

C

Dotations et subventions: **75 919 €**
Moins 50,9 % depuis 2012 et moins 13,8 % en 2019.

E

Subventions sur investissements et remboursement de la TVA: **117 593 €**
Subvention sur des actions et travaux engagés: Remboursement de la TVA 2017.

T

T

Virement de la section fonctionnement: **557 869 €**

E

Provision d'investissement 2019: **742 255 €**

S

2 190 244 €

Fonctionnement administratif: **389 400 €**
Indemnités, salaires, charges...

D

Subventions & manifestations: **52 560 €**

É

Intercommunalité: **106 500 €**
Versement à la CU - GPS&O.

P

Autres charges de gestion courante: **328 095 €**
Prestation de service, entretien, énergie...

E

Remboursement d'emprunts: **18 338 €**

N

Virement à la section investissement: **557 869 €**

S

Investissement: **737 482 €**
Affectation pour investissement prévisionnel et provision: des investissements raisonnés et subventionnés en fonction des besoins des Fontenaisiens et Fontenaisiennes: Embellissement, préservation du patrimoine, service à la personne, développement et création d'infrastructures...

E

S

Maintien des objectifs du Conseil Municipal avec:

- Une gestion sérieuse et des recherches d'optimisations constantes des coûts de fonctionnement et des subventions et aides pour les investissements.
- Une politique d'investissements mesurés et planifiés sur la durée du mandat.
- Aucune augmentation de l'impôt.
- Maintien d'une part d'autofinancement constante d'année en année (250 000 €).

Urbanisme

Déclarations préalables accordées sur la Commune 2019

- Consorts CARRIER, 3, rue Pierre Curie : Division parcellaire
- Monsieur Johnny FORTINI, 29 rue de la Mairie : Changement de menuiseries
- Madame Christa CHARDON, 2, rue de Mantes : Ravalement façade, réfection volets
- Monsieur Frédéric GRACIA, 11, rue de Follainville : Changement couleurs des volets, remise en état mur de clôture
- SCI CAMIVALE, 5 Route de Meulan : Changement de menuiseries
- Monsieur Christophe TOTH, 29, rue de la Petite Vallée : Création fenêtres de toit
- Madame Aline LAUDE, 23, rue de la Grenouillère : Isolation thermique extérieure, changement de porte
- Monsieur Mohamed AIT M'BARK, 7 Ferme Sainte Thérèse : Changement menuiseries et pose d'un portillon
- Monsieur Carlos PINTO, 3, Sente des Ecoles : Réfection couverture
- Madame Françoise JENVRIN, rue de la Grande Vallée : Division foncière
- Monsieur Mathieu PREVOT, 11 bis rue de la Mairie : Changement menuiseries
- Monsieur Philippe TREGUERY, 4 Grande Cour : Création Véranda
- Commune Fontenay-Saint-Père, 26 Ter rue Pasteur : Remplacement portail, création portillon
- Monsieur Patrick LESARINI, 8, rue de Meulan : Ravalement façade, remplacement et créations d'ouvertures
- Monsieur Jean-Pierre RIBAT, 2 rue de la Grenouillère : Changement fenêtres
- Madame Denise DE ROUCK, 34, rue de la Grande Vallée : Remplacement portail
- Monsieur Jean-Pierre RIBAT, 2 rue de la Grenouillère : Changement de menuiseries
- Monsieur Mathieu MONIN, 5, rue de la Mairie : Changement de menuiseries
- Commune Fontenay-Saint-Père, Route de Meulan : Mémorial, construction mur, pose de bancs, de drapeaux et plaques

- Monsieur Johnny FORTINI, 29 rue de la Mairie : Changement portail et clôture
- Monsieur Ribeiro GONCALVES LE COZ, 1 rue de la Grange Dîme : Division foncière
- Monsieur Guillaume POIRCUITTE, 22 rue au Bègue : Restauration couverture
- Madame Karine LE COZ, 1 rue de la Grange Dîme : Changement portail
- Monsieur David VALENDOFF, 17 rue de l'ancienne Mairie : Remplacement fenêtre de toit
- Monsieur Oumar DIOP, 7 bis Ferme Ste Thérèse : Changement, création de menuiseries, pose portail.
- Monsieur Mikaël TIDERMAN, 14, rue Léon Andrieux : Changement de menuiseries, changement de tuiles sur porche
- Monsieur Christophe BERNARD, 2 Ter place de la Mairie : Installation poêle à pellet et terminal de sortie de fumée
- Commune Fontenay-Saint-Père, 24, rue Pasteur : Création d'un passage pour piétons, changement de clôture
- Monsieur Laurent SAVETIER, 6, rue de Mantes : Remaniement intégral versant arrière de toiture, repose gouttière, pose de tuiles, modification descente des Eaux Pluviales.

Permis de construire accordés sur la Commune 2019

- Madame Marie-Laure MAHÉ, 1, rue de Meulan, Modification d'un permis de construire accordé, modification des façades et piscine
- Monsieur Nordine LASRI, 3, rue de Follainville : Démolition préau pour construction extension
- Monsieur Laurent LEBLANC, 20, rue de la Poste : Nouvelle construction
- Monsieur Alain DENDELEUX, 16 bis rue Léon Andrieux : Réhabilitation bâtiment existant
- Madame Fatima KERRACHI, 33, rue de la Grande Vallée : Modification d'un permis de construire accordé, Suppression fenêtre fixe, abaissement acrotère du terrain naturel

Attestation changement de couleurs de menuiseries et clôtures :

- Madame Elyane DUCROCQ, 9, rue Pasteur : Volets, Portes, Grilles
- Madame Jennifer SIMOES, 2 bis rue Pierre Curie : Grilles, volets

Un grand Merci à Madame Annette SAVARIAU pour le don à la commune d'un terrain situé rue Léon ANDRIEUX. La municipalité réfléchit à différentes idées pour l'avenir de ce terrain.

Cimetière

C'est le 18 janvier qu'eut lieu la dernière inhumation à l'ancien cimetière, qui se trouvait autour de l'église, et le 30 janvier la première au nouveau cimetière. Voilà donc 153 ans qu'existe le cimetière actuel de notre village.

Le Conseil Municipal a décidé de moderniser et de faciliter sa gestion en s'équipant d'un logiciel adapté. Il nous a fallu analyser des milliers de documents afin d'en mettre à jour l'historique. Un grand merci à Pauline et Clémence pour l'aide apportée.

Rapprochement des concessions et des emplacements, identification des inhumés et leur état civil, toutes ces données sont consultables sur le site. :

<https://www.fontenay-saint-pere.fr/gestion-du-cimetiere/>

<https://www.gescimenet.com/fontenay-saint-pere-cimetiere-78440.html>

Lors de vos recherches, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

Nous avons également mis en place une commission cimetière composée d'élus et d'habitants. Cette dernière permet de bâtir un calendrier de gestion des concessions.

Le cimetière est découpé en plusieurs carrés.

Pour le carré A : les concessions expirées sont en cours de renouvellement ou de reprise par la commune.

Les recherches sont en cours pour les tombes en état d'abandon.

Ces actions vont se poursuivre avec les autres carrés et permettre de libérer un certain nombre de places afin de pérenniser notre cimetière.

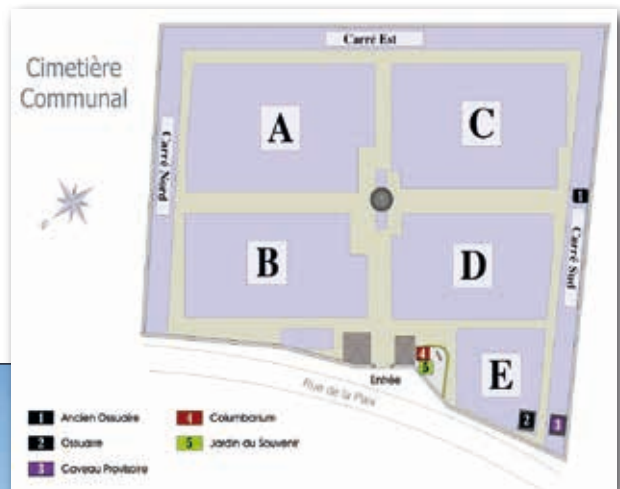
La mise en place d'un nouvel espace cinéraire est nécessaire.

Propice au recueillement, un jardin du souvenir joliment végétalisé permettant de recevoir des cavurnes et le columbarium, est en cours de mise en place.

D'autres projets sont à l'étude :

- Installation d'une stèle à la mémoire des défunts de l'ancien cimetière.
- Création d'un ossuaire adapté à la réglementation actuelle.
- Restauration des monuments et tombes à caractère historique.
- Embellissement du cimetière.

Nous remercions toutes les personnes qui participent à son entretien sans utilisation de produits phyto-sanitaires.



Informations pour les élections municipales 2020

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Voici ce qu'il faut savoir pour accomplir son devoir électoral.

Ce qui a changé en 2019

En 2019, la loi a modifié les listes électorales. L'objectif est de simplifier le processus d'inscription pour les électeurs. Un répertoire électoral unique a été créé, centralisant les listes qui sont actualisées en temps réel.

Je vérifie ma situation

Vous venez d'emménager à Fontenay-Saint-Père, vous avez changé d'adresse, votre état civil a changé, attention votre inscription ou ces modifications ne sont pas automatiques.

Même si vous pensez être inscrit, nous vous conseillons de vérifier que votre nom figure bien sur les listes en vous rendant en mairie ou en vous connectant simplement sur service-public.fr

Les jeunes de nationalité française qui ont 18 ans* ainsi que les personnes qui ont acquis la nationalité française après 2018 sont automatiquement inscrits sur les listes électorales. Toutefois, il est conseillé de vérifier auprès de la mairie que cette inscription est bien effective.

Un citoyen européen qui réside en France a le droit de voter aux élections municipales et aux élections européennes à condition d'être inscrit sur les listes électorales françaises. Pour que sa demande d'inscription soit acceptée, il doit avoir au moins 18 ans le jour de sa demande d'inscription.

**Dès lors qu'ils auront procédé à leur recensement citoyen dans les délais et qu'ils auront participé à la journée Défense et Citoyenneté (JDC).*

Où, quand et comment s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale toute l'année et jusqu'à six semaines avant un scrutin. Pour les élections municipales 2020, il est donc possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020.

Vous pouvez vous inscrire par correspondance, en ligne sur service-public.fr ou bien en mairie, muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent (attention, les factures de téléphone mobile ne sont pas acceptées). Il vous suffit de remplir le formulaire Cerfa selon votre situation. Votre inscription sera ensuite étudiée par la commission de contrôle.

N'attendez pas la dernière minute !!!



Je vote par procuration

Si vous êtes absent le jour du scrutin, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un électeur (mandataire) inscrit dans la même commune que vous. Un mandataire ne peut voter que pour une seule personne. Pour cela vous pouvez télécharger, compléter en ligne sur service-public.fr, imprimer et déposer le formulaire muni de votre pièce d'identité auprès de la Gendarmerie, du Commissariat de Police ou du Tribunal d'Instance. Sachez qu'il est possible d'effectuer votre procuration à tout moment de l'année et pas seulement avant le scrutin.

Carnet

Naissances :

- ◆ Annaëlle JAGOURY née le 16 janvier 2019
- ◆ Maxence DUPEU né le 16 janvier 2019
- ◆ Raphaël DUPEU né le 16 janvier 2019
- ◆ Maxence LEFEVRE né le 19 février 2019
- ◆ Ilyes GILLARD né le 19 février 2019
- ◆ Élise MONIN née le 29 mars 2019
- ◆ Mattéo BOUSSARD né le 28 avril 2019
- ◆ Nélío SIMOES né le 25 juillet 2019
- ◆ Jean LE GALLE né le 30 août 2019
- ◆ Léo DENISOT, né le 27 décembre 2019
- ◆ Milan FORTINI MESELJEVIC, né le 29 décembre 2019

Mariages :

- ◆ HAMON Youenn et SANG Jennifer célébré le 20 avril 2019

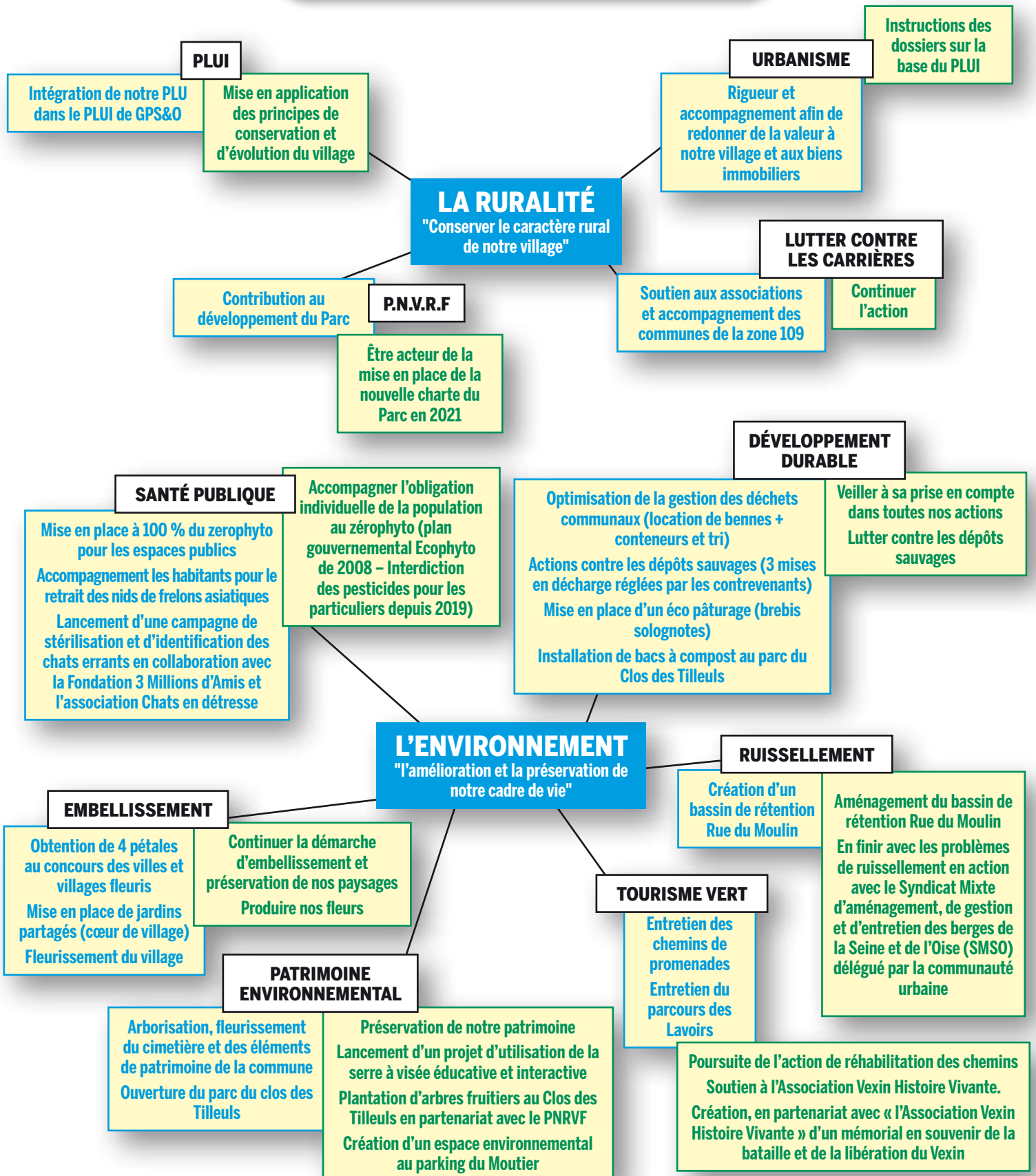
- ◆ PRÉVOT Mathieu et ITHEN Faustine célébré le 6 juillet 2019
- ◆ LE MERCIER Antoine et BLONDEL Meggie célébré le 31 août 2019

Décès :

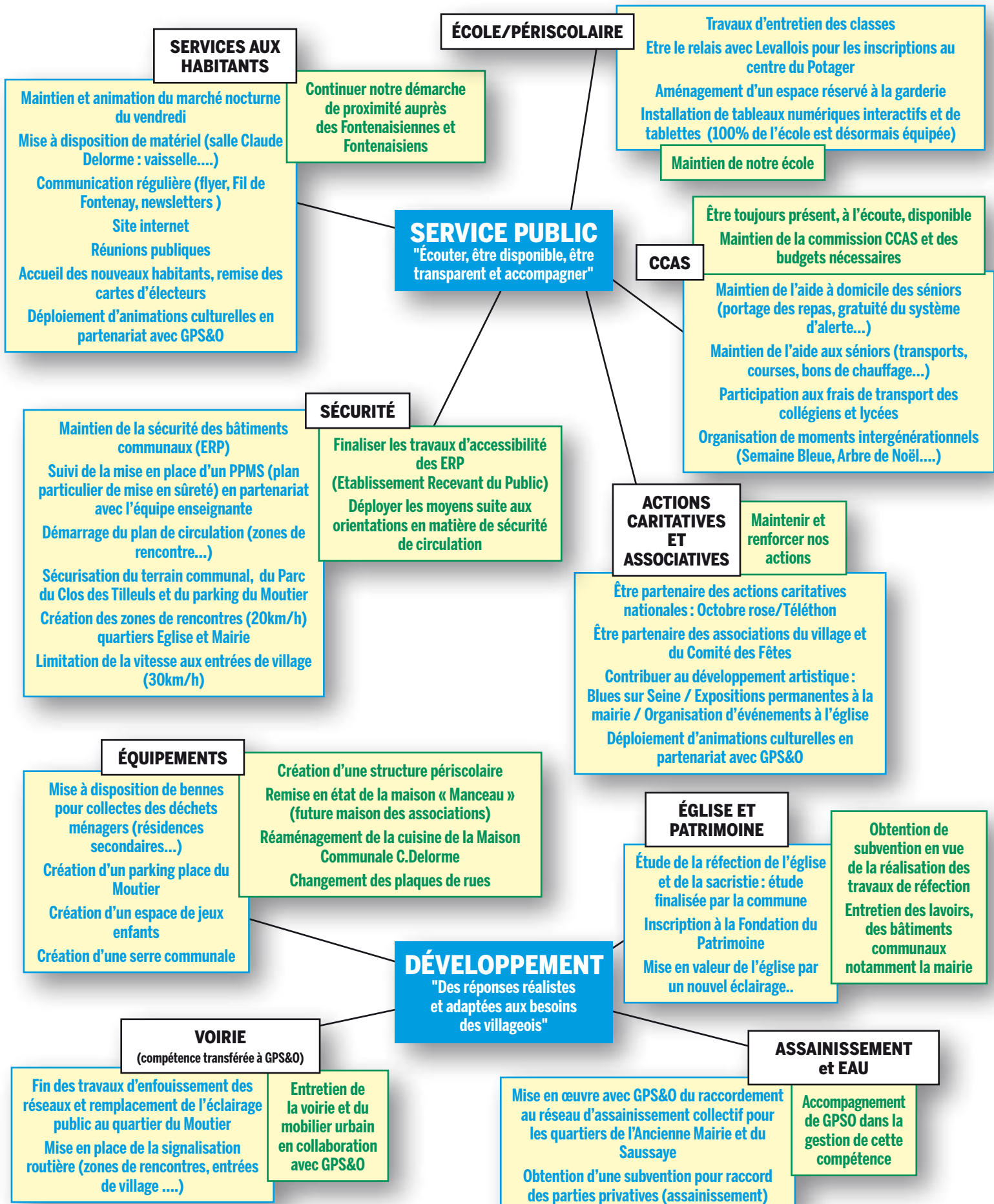
- ◆ Henri MALEFOND décédé le 15 février 2019
- ◆ Catherine GRILLOU décédée le 11 mars 2019
- ◆ Paulette CABIT épouse VITARD décédée le 28 mars 2019
- ◆ Jean COURBOILLET décédé le 19 avril 2019
- ◆ Jérôme BILLON décédé le 17 mai 2019
- ◆ Christian ETIENNE décédé le 2 juin 2019
- ◆ Paulette HALLOT épouse PAIN décédée le 3 juin 2019
- ◆ Marc DUVAL décédé le 26 juillet 2019
- ◆ Tony CARRIER décédé le 26 juillet 2019
- ◆ Julien BELLAN décédé le 9 août 2019
- ◆ Jacques MÉNARD décédé le 22 octobre 2019
- ◆ Luisa COMENDA DOS SANTOS épouse OLIVEIRA décédée le 1^{er} novembre 2019
- ◆ Anita DEL POZO épouse HAURY décédée le 21 novembre 2019
- ◆ Christiane RACOUA décédée le 25 novembre 2019

Faire de notre village un environ

Vous retrouverez sous les 4 thèmes majeurs :
les actions réalisées en bleu
les actions à venir en vert



nement propice à la convivialité



CCAS

Le traditionnel repas des « Séniors »,

dimanche 6 janvier a permis aux anciens de notre village de se retrouver afin de partager une journée festive. La bonne humeur était au rendez-vous et le repas préparé par Childéric de « l'Ilon d'Aristée » digne d'un repas de fête. Didier Zaffran a lui enchanté les cœurs en interprétant, accompagné de sa guitare, des chansons connues de tous.



Repas des anciens.

Mercredi 5 juin, voyage du CCAS à la découverte de l'élégante station du Touquet-Paris-Plage sur la côte d'Opale. Temps mitigé, mais quelle belle découverte ! Un hôtel de ville prestigieux avec une décoration sophistiquée et des fresques historiques. Dans la salle du conseil, personne n'a résisté au plaisir communicatif de prendre place pour un « conseil » improvisé. Une promenade sur le front de mer, où certains ont pris un premier bain de pieds a mis tout le monde en appétit avant le déjeuner au restaurant de l'aérodrome du Touquet.

Une visite guidée de la station en bus à la découverte de l'histoire de Paris-Plage suivie de la visite du phare de la Canche, au fût octogonale de brique rose conçu en 1947. Les plus courageux ont gravi les 274 marches afin d'admirer le panorama exceptionnel qui s'offrait à eux. Fin de journée à l'hippodrome aux tribunes classées et box de style anglo-normand.

Lors de la Semaine Bleue du 7 au 13 octobre, des séniors ont profité de soins de manucure dispensés par Sandrine de la parfumerie « Kaline ». D'autres

se faisaient coiffer par Nathalie. Mercredi, quelques enfants de l'école et des anciens du village ont profité d'une rencontre intergénérationnelle pour passer un bel après-midi autour de jeux de société et d'un goûter convivial.

Vendredi 20 décembre, après-midi intergénérationnel : remise des colis de Noël aux séniors, un goûter de Noël offert aux enfants de l'école.

Anniversaires 2019 : Le CCAS a fêté les 90 ans de Mme Françoise BERNARD et Mme Denise OLIVIER, les 95 ans de Mme Madeleine BRUYER et les 96 ans de notre doyenne Mme Blanche MOCQUARD.

Maintien des personnes à domicile

Portage des repas : Les personnes inscrites sont livrées par le personnel communal tous les midis (sauf week-end et jours fériés). Le prix du repas est de : 5,20 €

Téléassistance : Gratuite à Fontenay-Saint-Père, 13 personnes bénéficient de la télésurveillance gérée



Sortie au Touquet.

par « VITARIS- Yvelines Ecoute Assistance » mise en œuvre par le département depuis 1994 dans le cadre de sa politique en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Document téléchargeable sur le site internet de la commune.

Téléphone : 0 810 220 050

Mail : teleassistance78@vitaris.fr/

Site internet : www.yvelines.fr/teleassistance

Information AMETHYSTE : Titre de transport pour personnes âgées, handicapées ou anciens combattants et veuves de guerre, sous réserve d'éligibilité. Dossier à faire et à déposer en Mairie.

Forfait de transport financé par le Conseil départemental des Yvelines pour permettre aux personnes ci-dessus, de voyager gratuitement, ou avec participation. Il permet les déplacements sur tous les modes de transport en commun d'Île de France (Métro, RER, bus, tramway et trains).

Contact : <https://amethyste.yvelines.fr>

Tél. 01 39 07 81 20 Mail : amethyste78@yvelines.fr



Subvention du CCAS pour le forfait Imagine'R

Cette année, 37 jeunes bénéficient de cette aide aux transports. 30 euros sont pris en charge par le CCAS pour les collégiens et 60 euros pour les lycéens sur le forfait de la carte Imagine'R.

Renouvellements et nouveaux abonnements à transmettre à l'agence Navigo CTVM, 2, impasse Claire Deville 78200 Mantes la Jolie. Service clientèle : 01 30 94 34 22.

Octobre Rose

Cette campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein mobilise de plus en plus de monde partout en France. Notre village s'y associe dans une démarche positive d'information et de soutien aux personnes touchées par la maladie.

Cette année encore, les Fontenaisiens ont répondu présents au rendez-vous proposé par la commune et l'association « La Note Rose » lors du marché du vendredi 18 octobre.

Deux paniers, copieusement garnis de produits locaux offerts, l'un par les commerçants, l'autre par les habitants ont été gagnés lors de la pesée.



Pendant ce temps, les sportifs de tous âges ont pédalé avec courage sur des vélos fixes et ont parcouru l'équivalent de la distance Fontenay-Saint-Père/Mont-Saint-Michel soit 259 kilomètres cumulés!

D'autres participants, enfants et adultes, ont confectionné de jolies chouettes accompagnés par Delphine.

Des bénévoles de « La Note Rose » étaient également présentes sur leur stand pour informer et sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein.

La vente de leurs produits dérivés, Cyclo'Rose, le jeu des paniers et l'atelier chouettes ont permis de reverser la somme de **219 euros** à Pascale Watrin, présidente de la « Note Rose » qui a salué la mobilisation et l'implication de notre village à cette noble cause.

L'école de Fontenay



Elle accueille cette année 107 élèves répartis de la petite section de maternelle jusqu'au CM2.

Après la fermeture d'une classe survenue à la rentrée de septembre 2019, ce sont donc quatre enseignantes qui se répartissent les élèves de la façon suivante : Mme Despins, accompagnée de Mme Martin (ATSEM), est en charge de 29 élèves en PS/MS/GS ; Mme Ferrat s'occupe de 29 élèves de CE1/CE2 ; Mme Péronnet enseigne à 26 élèves de CM1/CM2 et Mme Nougarède, en charge de la direction, travaille avec 23 élèves de CP/CM1. Mme Huard assure la décharge de Mme Nougarède le mardi.



Cette fermeture, décidée tardivement fin juin, a malheureusement entraîné une augmentation des effectifs de chaque classe. Dans ce contexte, l'équipe enseignante s'investit avec toute l'exigence et la bienveillance nécessaires pour garantir le niveau d'enseignement auquel les élèves peuvent prétendre.

Comme les années précédentes, de nombreux projets, ateliers et sorties ont été proposés aux élèves en 2019 : projets culturels, avec « Ecole et cinéma », « Blues sur Seine » (atelier harmonica), « La Grande Lessive », « Planète Mômes », spectacles musicaux ;

projets sportifs avec escrime, orientation, natation, cross ; projets environnementaux et d'éducation à la santé avec initiation aux premiers secours, jardinage, opération « Nettoyons la nature », sorties à Versailles dans le cadre de la « Semaine des jardins ».

Ces activités sont possibles grâce au soutien financier de la commune, de l'Apéf (Association des parents d'élèves de Fontenay-Saint-Père). La coopérative scolaire, alimentée par des dons et des recettes d'événements (Marché de Noël et kermesse), y contribue également.



La traditionnelle fête de l'école a eu lieu le 15 juin, et a permis aux enfants de se produire avec fierté sur le thème du cinéma. Carnaval et kermesse ont été des moments conviviaux partagés entre enfants, enseignants et parents.

Pour enrichir les supports d'apprentissage proposés aux élèves, l'école a été dotée dans le cadre d'un appel à projet à destination des écoles rurales, d'équipements numériques. Ceux-ci ont été cofinancés par la commune et par le Ministère de l'Education Nationale.

L'année 2020 sera placée sous le signe de la continuité avec la poursuite des projets engagés mais l'équipe enseignante réfléchit à quelques nouveautés qui permettraient d'enrichir la vie de l'école.



Périscolaire

« Tour du monde gastronomique à la cantine »

A travers les différents thèmes de repas proposés par la restauration scolaire, les enfants ont pu découvrir, cette année, une palette de saveurs issues des 4 coins du monde : repas irlandais, Nouvel An chinois, menus norvégiens, anglais, portugais ou en direct des Antilles pour le plaisir des papilles ! Les enfants ont profité également des animations liées aux différents thèmes, initiées et mises en scène, par Angélique et toute son équipe du périscolaire, toujours aussi impliquées et dynamiques.

D'autres événements ont ponctué cet automne avec, pour les enfants de la garderie, la sortie à la traditionnelle fête de la Saint-Denis puis Halloween.

Dans un cadre plus pédagogique, l'adoption de la loi EGALIM proposant aux cantines scolaires d'instaurer un repas végétarien par semaine, offre la possibilité de découvrir d'autres façons de se nourrir.

Depuis début novembre, la mise en place d'un « gâchis-mètre » à



la cantine permet de sensibiliser les enfants au gaspillage du pain. Volume du « gâchis-mètre » :

- du 4 au 8 novembre : 3 kg
- du 12 au 15 novembre : 1,5 kg
- du 18 au 22 novembre : 1,5 kg
- du 25 au 29 novembre : 3,2 kg

Ce « gâchis-mètre » permet de réaliser une action pédagogique auprès des enfants et par la suite d'ajuster au plus juste les commandes de pain.

Bravo à Angélique, Adeline, Blandine, Salka et Sophie pour tous ces beaux moments qu'elles proposent aux enfants.

Le potager

Le Centre de Loisirs « Le Potager » propriété de la ville de Levallois accueille les enfants de Fontenay-Saint-Père, grâce à une convention signée entre les deux communes, pour les vacances de février à celles de la Toussaint.

L'accueil des mercredis est possible de septembre aux vacances de Noël, puis au retour des vacances de février à celles d'été.

Horaire d'accueil : de 10h45 à 16h.

Renseignements :

M-Christine Gouet
06 34 70 07 87

Résultats du lâcher de ballons de la Fête des prix de l'école du 15 juin 2019

Anna Deschamps : ballon retrouvé à Grécourt dans la Somme : 182 km parcourus.
Ninon Arblade : ballon retrouvé à Moyvillers dans l'Oise : 131 km parcourus.

Amicale des Anciens Combattants



L'Amicale des Anciens Combattants de Fontenay-Saint-Père a célébré, en 2019, les cérémonies du 8 mai 1945 et de l'armistice du 11 novembre 1918.

Le 8 mai en l'honneur de la Victoire du 8 mai 1945.

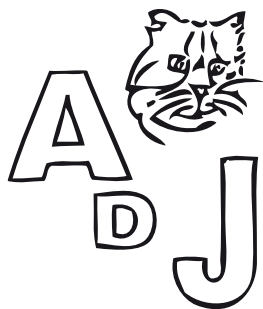
Le 29 mai date de la commémoration internationale du Centenaire de la Bataille de Verdun.



Nous remercions tous les Fontenaisiens qui, afin de ne pas oublier ces événements, se sont rassemblés, au Monument de la guerre de 1870 (cimetière) ainsi qu'au Monument aux Morts Place du Moutier à l'occasion de ces cérémonies.

Nous avons tous un devoir de mémoire pour que jamais cela se reproduise.





Cette année encore, l'ADJ a proposé un programme d'activités et d'animations toujours apprécié par de nombreux Fontenaisiens. Pas moins de neuf manifestations vous ont été proposées

Sous un temps moins clé- ment que ces dernières années, la 35^e Foire à Tout

a réussi à rassembler plus de 2 000 habitants de la région qui en ont profité pour découvrir notre village dans une ambiance que nous aimons faire revivre chaque année. Un grand merci à tous les bénévoles sans qui cette manifestation importante ne pourrait avoir lieu.

La fête des voisins a réuni près d'une centaine d'habitants de notre village ; l'occasion de partager ensemble de joyeux moments, de mieux se connaître, d'échanger. Une nouvelle fois les représentations théâtrales des pièces de Jacky Goupil et des Chaparleurs ont fait préau comble et ont ravi à chaque fois plus de 100 spectateurs.

Autres moments de grandes retrouvailles : le marché à la citrouille. Très connu dans le Mantois, il a permis aux nombreux habitants de Fontenay-Saint-Père et



des environs d'acheter divers produits locaux dans une atmosphère champêtre qu'il est toujours aussi agréable de retrouver.

Halloween : quel plaisir de voir nos bambins déambuler dans les rues de notre village à la recherche de bonbons gentiment offerts par les habitants aux maisons toujours aussi bien décorées ! Un grand merci à tous ceux qui ont ouvert leurs portes aux enfants. Le beaujolais nouveau : sympathique rencontre entre anciens et nouveaux habitants du village pour partager un moment convivial.

Une sortie parisienne a comblé nos plus petits le 1^{er} décembre. Ils ont assisté à la comédie musicale Jules Verne au théâtre Edouard VII ; une belle entrée dans l'ambiance de Noël. Sans oublier le judo : toujours un franc succès !

L'ADJ vous souhaite à tous une belle année 2020 et vous rappelle que vous pouvez participer aux activités suivantes :

Judo le jeudi de 17h à 19h, 2 cours

Gym lundi de 19h45 à 21h

Tennis les cours de tennis se font sur réservation, Mathieu 06 47 77 42 58.



Théâtre le jeudi de 20h à 23h cours dispensés par Nathalie 06 84 18 83 32. L'atelier est ouvert aux adolescents, aux adultes, aux séniors de Fontenay-Saint-Père ou des villages environnants.

On peut rejoindre le cours pour entretenir sa mémoire, gagner en aisance pour la prise de parole en public ou pour donner un petit coup de main.



les chaparleurs



ADJ - Les Chaparleurs



Vœux du maire

ADJ - Marché à la citrouille



ADJ - Théâtre Jacky Goupil



Départ en retraite de Fernando



Comité des fêtes Fête de la musique et Carnaval



CCAS - sortie au Touquet



Exposition permanente



Bernadette TRAINOY



Estelle DEGUIGNET



Marcel BREUIL



Marcel BREUIL



Robert CAMI



Noëlle BREUIL



Nathalie VEY

Fête de la Saint Denis



Nouveaux arrivants



Fête des prix



Jeunes électeurs

Inauguration du Clos des Tilleuls



Octobre Rose

**Notre doyenne
Blanche Mocquard,
96 ans**



**Ministère de la transition
écologie solidaire
contre les carrières**



Les petits moments du Vexin



Périscolaire



Téléthon



Illuminations de Noël



Remise des colis de Noël et goûter des enfants



Salon artistique



FONTENAY AMITIES

le lien entre les générations

Rétrospective de l'année 2019

Janvier

- Assemblée générale et sa traditionnelle galette des rois.

Février

- Repas « Planet du Wok » Restaurant chinois et japonais.

Mars

- Tournoi de belote à la Maison Claude Delorme.
- Soirée musicale privée au Restaurant l'Auberge du Prieuré Normand à Gasny.

Avril

- Sortie 2 jours à Lille et Arras.

Mai

- Repas des adhérents à la Maison Claude Delorme.
- Voyage en Ecosse organisé par l'ICA.

Juin

- Sortie Haras du Pin organisée par le Club de l'amitié de Follainville-Dennemont.

Septembre

- Participation au Forum des Associations.

Octobre

- Restaurant Pedra Alta à Hardricourt.
- Spectacle sur la route des Balkans au Tamgram d'Evreux organisé par Générations Mouvement.
- Loto à Orgerus organisé par Générations Mouvement.

Novembre

- Participation aux Petits Moments du Vexin.
- Tournoi de belote à la Maison Claude Delorme.

Décembre

- Repas de Noël à l'Auberge de Cléry-en-Vexin.
- Participation au Téléthon.

Nous avons aussi animé six buvettes au marché de Fontenay-Saint-Père.

Lundi et Vendredi aquagym à la piscine de Porcheville
Mardi après-midi convivial autour de jeux de société et d'un goûter.

Jeudi matin Bridge.

Jeudi après-midi Marche.

Mercredi de 10h30 à 12h et 18h30 à 20h, le samedi de 10h30 à 12h00 Yoga.

Notre démarche est la convivialité et la création de lien entre les habitants toutes générations confondues. Nos activités sont ouvertes à tous ceux qui sont disponibles en semaine. Nous sommes à l'écoute de toute suggestion.

Programme du 1^{er} semestre 2020

- Samedi 11 janvier 2020 : Assemblée générale et galette des rois.
- Jeudi 6 février 2020 : Restaurant Le WOK (chacun paie sa part).
- Mercredi 11 mars 2020 Assemblée Générale de Générations Mouvement salle Claude Delorme.
- Samedi 14 mars 2020 : Tournoi de belote – Tarif : 9 €.
- Du 21 au 23 avril 2020 : Sortie à Lyon organisé par le Club de l'amitié de Follainville-Dennemont.
- Du 9 au 16 mai 2020 : Thionville organisé par Générations mouvement (complet).
- Samedi 16 mai 2020 : Repas des adhérents Maison Claude Delorme.
- Du 10 au 17 juin 2020 : Voyage en Toscane organisé par l'ICA (complet).
- Du 17 au 18 septembre 2020 Sortie à Cherbourg. Venez-nous rejoindre (Adhésion 15 €).

Le conseil d'administration se joint à moi pour vous adresser tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2020.

Le Président : Alain ITHEN
Tél. : 0673 940668





LES JAZZIES

Une saison 2018-2019 de Modern'Jazz commencée avec Françoise pendant le congé maternité de Mélanie qui a repris en janvier.

Une richesse partagée d'influences musicales diverses



qui a permis aux élèves de pouvoir exprimer leurs émotions au travers de la danse avec énergie, joie et sensibilité.

Au final un gala sur le thème des fêtes et événements qui rythment les années, léger comme la St Valentin ou les vacances, des chorégraphies techniques, gaies et dynamiques mais aussi des sujets plus graves comme octobre rose interprété avec beaucoup de dignité et d'émotion.

Enfin, une parenthèse d'humour,



avec le théâtre dansé sur une idée originale de Jacky.

Un très beau gala, où les élèves ont pris plaisir à monter sur scène pour montrer leur progrès à l'espace G. Brassens (Mantes la Jolie).

Cette nouvelle saison compte 41 élèves de danse et 8 adultes en gym d'entretien. N'hésitez pas à venir au cours de gym le mardi à 9h30, animé par Mélanie en ce début de saison et sera repris par Françoise sur 2020.

Nous vous donnons rendez-vous le 6 juin 2020 au gala de danse pour un vrai moment de plaisir.

AS Fontenay-Saint-Père

Envie de jouer au foot? Venez rejoindre l'AS Fontenay-Saint-Père... Depuis 1986 nous proposons dès le plus jeune âge, de venir apprendre les techniques du football dans une ambiance conviviale et détendue.

Nous organisons un stage de foot pour vos enfants, pendant les vacances de pâques (la semaine reste à définir) – le prix sera de 95 € la semaine repas compris. Vous pouvez venir faire la fête avec nous pour la « soirée du foot » qui aura lieu le 1^{er} février 2020 à la salle Communale de Fontenay-Saint-Père.

Nous vous attendons nombreux! Le Président M. Paschal vous présentera ses vœux le 11 janvier 2020 à partir de 16h00, suivi de la galette des Rois.

Si vous souhaitez des informations, vous pouvez nous joindre au 06 26 15 97 54.

*Sportivement,
L'équipe de l'AS Fontenay*





Association de Parents d'Elèves de Fontenay-Saint-Père

L'APEF, ce sont :

Des **manifestations mensuelles** : des ventes de gâteaux associées à la tenue d'une buvette conviviale désormais incontournable les soirs de marché, tous les premiers vendredis de chaque mois à partir de 16h30. A noter que, pour des raisons de calendrier, plusieurs buvettes ayant lieu pendant les vacances scolaires, il y a peu de gâteaux à vendre dans ce cas... Toute bonne volonté culinaire ou logistique sera donc chaleureusement accueillie !

Mais aussi des **manifestations « saisonnières »** comme la tenue d'un stand de douceurs lors du Marché à la Citrouille d'automne, l'organisation d'une opération « sapins de Noël » en partenariat avec un horticulteur normand et, nouveauté cette année, la vente sur commande de chocolats de Pâques pour offrir un service de proximité de qualité tout en mettant à l'honneur une entreprise locale renommée, la chocolaterie Damiens (Guerville). Ces ventes permettent d'aider l'école à financer toutes sortes de projets ludiques à visée pédagogique comme, l'an passé, l'intervention d'animateurs Planète Mômes auprès de toutes les classes ou encore les billets pour la sortie de Noël commune à toute l'école (places de cinéma pour le film d'animation « Astérix » au CGR de Mantes).

Des « dames de cœur » : un trio de mamans estampillées « bureaucrates » qui n'hésitent pourtant guère à mettre la main à la pâte – ce n'est pas l'occasion qui manque ! - voire à patauger gaiement dans la boue pour jouer les lutins de Noël ni à jouer les baudets du Poitou à l'occasion des divers déménagements de stock de denrées, boissons et matériels divers et variés...

Des « fidèles » toujours prêt(e)s à donner un coup de main voire plusieurs, qu'ils soient parents d'enfants scolarisés à l'école communale et ainsi membres de fait de l'association ou sympathisants sans qui il nous serait actuellement très difficile de continuer notre mission – qu'ils en soient vivement et sincèrement remerciés.

Un monsieur : Sébastien, professionnel passionné qui, bien que ses propres enfants aient désormais quitté les bancs de l'école primaire, continue généreusement de proposer des cours de karaté (100 euros la cotisation pour l'année entièrement reversés à l'Association) aux enfants à partir de la maternelle.

Et surtout **des enfants** : élèves de l'école toujours motivés pour participer à des ateliers culinaires en classe mais aussi nombre d'anciens élèves qui viennent bien volontiers déguster les douceurs proposées à l'occasion des ventes organisées par l'Association. Mais nous avons toujours besoin d'aide ! Si vous voulez participer à l'aventure ou simplement vous informer, nous soumettre des suggestions etc., vous pouvez aisément nous contacter : apef@yahoo.com (gérée par Madame Aurélie Duvivier, notre mamanssecrétaire dynamique) ou Madame Marie Cahuet au 06 16 35 71 47. Vous pouvez également suivre l'actualité de l'Association et intervenir sur notre page facebook : Association de Parents de Fontenaystpère APEF. N'hésitez pas à venir à notre rencontre sur la place de la mairie aux heures de sortie d'école ou de garderie !

Les « 3 Mousquetaires » du bureau de l'APEF : Marie Cahuet, Aurélie Duvivier, Alexandra Lafforgue et Ingrid de Lamazière, notre D'Artagnange-gardien parfois loin des yeux mais jamais du cœur !





Amicale des Chasseurs

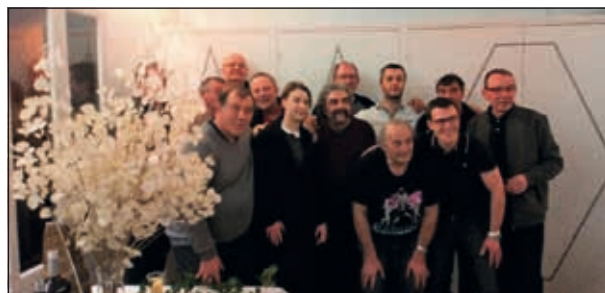
Cette saison 2019-2020 sera marquée par une modification de la composition du bureau de l'association. Les têtes ne changent pas, les postes sont simplement modifiés.

La présidence est maintenant assurée par un enfant du village, Franck SABOYA, qui occupait le poste de secrétaire. Le secrétariat est assuré par Gilles JAGOURY (le président sortant) afin de poursuivre une bonne continuité et le poste de trésorier par Christian LAUDE. En ce qui concerne l'actualité de notre amicale, nous réitérons tout d'abord l'avertissement émis en 2018 dans ce même bulletin municipal concernant la multiplication des sangliers dans la commune et des collisions qui en découlent.

Soyez vigilants lors de vos déplacements matinaux et à la tombée du jour sur les routes départementales RD983 et RD913. Les accidents sont hebdomadaires malgré les panneaux de signalisation prévenant du risque de traversée de grands animaux. Les statistiques sont en forte hausse.

En aucun cas la responsabilité des chasseurs ne peut être engagée hors période de battue sur le territoire ! Nous organisons une à deux battues mensuelles aux sangliers. Celles-ci sont affichées par des panneaux règlementaires apposés sur les bords de routes ainsi que des panneaux spécifiques sur les chemins empruntés par les autres usagers de la nature.

Nous effectuons également des tirs de régulation du sanglier entre juin et septembre à proximité des parcelles de maïs. Nous en avons prélevé 5 à la fin novembre. Les dégâts sont malgré tout importants et ce sont les chasseurs seuls qui en assument le remboursement auprès des agriculteurs.



Nos panneaux spécifiques n'interdisent absolument pas l'accès à la zone chassée. Ils sont apposés uniquement pour prévenir de notre présence. Nous sommes très souvent sollicités par des questions de promeneurs auxquelles nous répondons cordialement. Dans l'ensemble nous ne constatons pas d'agressivité bien au contraire. Cette année 2019 nous avons, pour la quatrième fois consécutive, assuré la sécurité des participants au TELETHON sur le parcours des sportifs en annulant une battue qui avait été programmée ce jour-là. Nous vous proposons des pâtés faits « maison » à base de sanglier, chevreuil ou lièvre lors de nos buvettes du marché nocturne le vendredi de 16h à 19h. N'hésitez pas à vous renseigner au comptoir.

Nous vous rappelons les coordonnées des membres du bureau :

Franck SABOYA, président, 06 08 24 23 20

Gilles JAGOURY, secrétaire, 07 68 69 76 75

Christian LAUDE, trésorier, 06 20 95 81 47

L'ensemble des chasseurs de l'amicale vous souhaite une bonne et heureuse année 2020 et vous donne rendez-vous au dîner de fin de saison le samedi 7 mars (selon les places disponibles) !

Renseignements Alain STOSS au 06 86 60 55 83

ou Gilles JAGOURY au 07 68 69 76 75

La Fontenoise

Pour l'organisation de nos concours de pétanque cette année, nous avons eu la chance de bénéficier de très belles journées ensoleillées.

C'est avec plaisir que nous avons constaté l'augmentation du nombre de joueurs lors de nos manifestations. Merci de venir en nombre participer à nos rencontres toujours très conviviales, sachant que chaque joueur se verra attribuer un lot.

Pour nous rejoindre, appeler :

Alain STOSS :

06 74 70 51 11



Ensemble, sauvons notre Patrimoine

L'inscription, en 2018, de l'église Saint-Denis de Fontenay-Saint-Père à la Fondation du Patrimoine vous permet de devenir mécène de sa restauration. Grâce à vos dons à effectuer en ligne www.fondation-patrimoine.org/51574 ou en envoyant un bulletin de souscription (disponible en mairie), les gros travaux nécessaires à sa rénovation pourront commencer.



A noter qu'une réduction d'impôts pour l'année en cours est applicable.

La Commune recherche, de son côté, différents types de mécénats afin d'obtenir des subventions et a donc souhaité augmenter ses chances en inscrivant son église à la mission Bern 2019.

Grâce à vos dons déjà récoltés, une première tranche de travaux débutera dès 2021.

Concert classique à l'église

Soirée exceptionnelle à l'église où les 12 artistes de l'ensemble à plectres de l'ENM, dirigés par Erik MARCHELIE ont fait vibrer notre si belle église de leurs magistrales interprétations. Ce concert fut proposé par la Municipalité, pour la restauration de notre église et merci aux musiciens pour leur prestation bénévole.

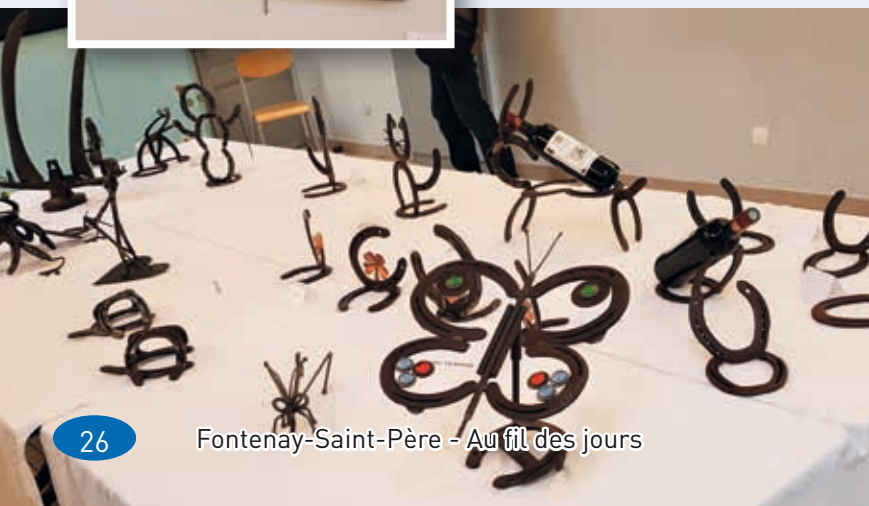


19^e Salon Artistique

Peintures, sculptures, photos, si vous souhaitez exposer vos œuvres, Merci de joindre :
M.Eric LIEUSSOU : 06 07 08 71 51

Merci à Michèle DOULUT pour les aquarelles qu'elle vend au profit de la restauration de l'église.

Retrouvez l'intégralité des œuvres exposées sur le site internet de la Mairie



COMITÉ DES FÊTES



Le comité des fêtes de Fontenay-Saint-Père a proposé en 2019 de remarquables événements très appréciés des Fontenaisiens et de nombreux habitants des communes avoisinantes ; chacun, chacune repartant la tête et le cœur encore plein de ces moments de fêtes toujours très réussis.

Carnaval

Lors du Carnaval le 23 mars, nos petits Fontenaisiens superbement déguisés, ont défilé très fiers, dans les rues du village accompagnant M. Carnaval jusqu'au bûcher. Au terrain communal, dans un grand feu de joie, les enfants l'ont traditionnellement regardé disparaître dans les cendres pour accueillir le renouveau du printemps.

Fête de la musique

Samedi 22 juin, la cour de l'école du village se transforme en scène musicale. Une fête devenue incontournable dont la réputation n'est plus à faire. La qualité de prestations proposées par tous ces merveilleux musiciens font de cette soirée un vrai moment d'enchantement. On se pose pour une petite restauration, on écoute et on danse. Chacun y trouve une

part de légèreté et de bonheur transmis par la magie de la musique.

14 juillet

La Fête Nationale réunit chaque année les Fontenaisiens autour d'un repas et d'un bal populaire animé par Matthieu le DJ. La nuit venue, les feux de Bengale ont illuminé la cour de l'école en créant un moment magique et féérique. Des instants précieux où les yeux des petits comme des grands pétillent de mille étoiles.



Fête de la Saint Denis

Trois jours de fête, les 5, 6 et 7 octobre pour la Saint-Denis, patron de notre village que nous célébrons chaque année.

C'est la traditionnelle fête foraine installée au terrain communal qui enchante et fait rêver petits et grands avec ses multiples attractions.

Vendredi soir, concours de belote, environ quarante participants se sont retrouvés autour des tables pour un moment de partage toujours très convivial. Chaque joueur s'est vu attribuer un lot.

Puis samedi et dimanche, ce sont les jeux d'antan qui se sont installés permettant aux jeunes de découvrir des jeux oubliés et aux anciens de retrouver, pour certains, ceux de leur enfance. Ces jeux faisaient appel à la créativité, à la dextérité, mais aussi créaient une unité entre les enfants. Les animations musicales, contes et chansons proposés par Domi, Momo et la conteuse ont ravi les plus petits.

À la nuit tombée, un magnifique feu d'artifice a embrasé le ciel de ses mille feux. Cette année, l'animation musicale s'est mariée aux panaches de couleurs des effets pyrotechniques pour le plaisir de tous les spectateurs.

Pour continuer cette belle soirée, les yeux toujours plein d'étoiles, c'est au « restaurant d'antan » qu'il fallait se rendre. Accueillis par Tarik le magicien et ses mille et un tours, les convives ont pu profiter d'un succulent repas qui a enchanté les papilles et

les cœurs. Christiane et Jacques étaient aux fourneaux, réalisant pour 90 personnes une blanquette à l'ancienne appréciée de tous. L'animation fut assurée par Matthieu le DJ créant une belle ambiance où chacun a pu évoluer à son rythme, sur la piste de danse.



Dimanche matin, une messe, désormais traditionnelle, fut célébrée à l'église Saint-Denis en l'honneur du Saint Patron de notre village.

Lundi, dernier jour de fête foraine, les enfants du village ont pu déguster des barbes à papa et profiter de tours de manège gratuits.



AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

Samedi 7 décembre 2019 : 4^e Téléthon à Fontenay-Saint-Père

Un timide soleil d'hiver a illuminé cette action placée sous le signe de la solidarité et de la bonne humeur. Cette année encore, les défis lancés ont été couronnés de succès : 140 participants, 1 368 kilomètres parcourus, 210 pots de confiture réalisés et... environ 1 500 € de recettes et de dons récoltés pour l'AFM. Marcheurs, coureurs, cyclistes ont fourni de vrais efforts sur les chemins détrempés des parcours balisés de 3 km (pour les enfants), 7,5 km, 15 km ou 22 km. Ils sont revenus plus ou moins sales mais tous ravis ! Pendant ce temps, d'autres pédalaient sur place pour cumuler aussi des kilomètres ou s'entraînaient au « tir au but » organisé par Laurent. Les visiteurs pouvaient apporter leurs dons puis déguster crêpes, gâteaux, cafés, soupes ou vins chauds préparés par des bénévoles et ainsi participer à l'effort collectif. Côté défi, la belle idée, cette année, fut de réaliser, dès l'été dernier, des confitures maison. Plus de 200

pots de confiture confectionnés dont la vente a rapporté 450 € !

Côté animation, notre sympathique coach sportif, Zeljko, a motivé le public par ses échauffements proposés avant le départ. La première réelle participation des enfants du village à notre action Téléthon a été une vraie joie. Grâce à la présence et à l'implication de leur enseignante, Mme Péronnet, ils ont marché avec leurs parents sur un parcours adapté. À leur retour, une belle surprise les attendait !

En effet, une dizaine de pompiers de Limay est arrivée dans leurs véhicules pour permettre aux enfants comme aux plus grands, de monter dans LE camion rouge et de faire un tour dans le village avec gyrophare et sirène enclenchés ! Leurs yeux brillants de curiosité et d'impatience disaient, mieux que des paroles, leur contentement ! Notre équipe d'organisation Téléthon tient à remercier chaleureusement le Lieutenant Olivier Saffroy (chef de centre de Limay) et son personnel d'avoir répondu à son appel. Ils ont su donner de leur temps et de leur énergie au service de la cause tout en demeurant prêts à « décaler » en cas d'appel.

Un grand bravo à tous les participants de ce Téléthon 4 à Fontenay.



Depuis 4 ans, ensemble, solidaires et novateurs, les Fontenaisiens s'engagent dans l'esprit du Téléthon : innover pour guérir.

Mobiloscience

Mercredi 11 décembre, le Parc aux étoiles de Triel-sur-Seine, dédié aux sciences astronomiques, est venu animer gracieusement une journée consacrée à la découverte de notre galaxie.



Un groupe de 15 personnes (9 adultes et 6 enfants) a répondu à l'invitation. Guidés par Amandine, médiatrice scientifique, ces astronomes



d'un jour ont pu (re)découvrir la voie lactée sous un planétarium gonflé pour l'occasion, profiter d'une exposition interactive et même fabriquer, lors d'ateliers, un cherche-étoiles et une fusée.

Encouragée par cette journée-test réussie, la commune envisage d'autres projets en partenariat avec le Parc aux étoiles.

Petits Moments du Vexin

« Les Petits Moments du Vexin sont des invitations conviviales qui tissent des liens, créent des temps de partage et de solidarité entre les habitants du territoire. »

Comme en 2018, notre marché a été sélectionné par le Parc Naturel Régional du Vexin Français comme un vrai moment de convivialité.

La commune, soutenue par le Comité des fêtes et Fontenay Amitiés, a décidé d'organiser le 15 novembre dernier, un moment de rencontre intergénérationnel centré sur la convivialité et la découverte de produits locaux; moment organisé pour et par les enfants.



Quoi de plus chaleureux que de préparer un repas tous ensemble? Organiser un repas festif préparé par les seniors du village, un délicieux dessert confectionné par les plus petits, une jolie table décorée par les plus grands.

Cela a abouti à une soirée réussie grâce aux 42 enfants inscrits, aux 20 bénévoles et au personnel communal qui les ont guidés et servis. Sans oublier les sympathiques animateurs, Domi et Momo! Ils ont su par leurs histoires, leurs tours de magie et leur orgue de barbarie donner une belle ambiance de fête à l'évènement.

Et pendant ce temps, au cours du marché hebdomadaire, les adultes se sont régales d'un menu de délicieuses noix de Saint-Jacques préparé par d'autres bénévoles. Belle ambiance malgré la météo pluvieuse grâce aussi au cracheur de feu, qui a rassemblé tous les participants pour clôturer cette soirée.

Cette initiative a été saluée par les acteurs du Parc (PNRVF).

Un grand merci à la trentaine de bénévoles qu'ils soient habitants, personnel communal, membres des associations ou élus.



BLUES SUR SEINE

Sarah Lenka

« la voix des femmes opprimées »

Le timbre éraillé, le grain de voix troublant, samedi 16 novembre, à l'église de Fontenay-Saint-Père, Sarah LENKA reprend des chants de femmes esclaves du XXe siècle. Un hommage vibrant à la cause féminine d'hier et plus que jamais d'actualité.

Avec sa sensibilité Sarah LENKA a toujours abordé le chant comme une manière de libérer les émotions qui la traversent. Saluée pour ses interprétations très

personnelles, elle évolue dans un univers jazz teinté de folk.

Transmettre ces chants de femmes, voilà ce qui guide Sarah LENKA; car chanter, c'est une certaine victoire sur la maltraitance et le silence

Après trois disques de jazz salués par la critique: Am I Blue en 2008; Hush en 2012 et I don't dress fine en 2016, elle a consacré son 4^e album Women's Legacy, au chant des femmes esclaves afro-américaines.

Les enfants des CM1 ET CM2 ont assurés la 1^{re} partie du concert. A l'harmonica, ils ont interprété brillamment, les chants appris sous la direction de David.

Les applaudissements nourris des parents d'élèves et des spectateurs ont raisonné dans notre belle église, son chœur illuminé de magnifiques couleurs.



Marché Nocturne



Le marché nocturne du vendredi continue pour sa 4^e année, enrichi de nouveaux commerçants : boucher-charcutier, boucher-chevalin, rôtisseur.

Rythmée par les saisons et les différentes animations proposées, l'ambiance y reste conviviale et propice aux échanges entre habitants et visiteurs des communes avoisinantes.

Soirée d'anniversaire en avril, soirées festives et musicales aux beaux jours et « grand moment » en novembre avec les Petits Moments du Vexin proposés par le Parc (PNRFV) toujours séduit par les initiatives de notre village.

Le marché de Noël apporte chaque année sa touche chaleureuse et festive grâce à la présence des commerçants et artisans invités pour l'occasion. Sans oublier le père Noël distribuant au pied du grand sapin illuminé, des friandises aux enfants éblouis.

Pour vos réservations, vous trouverez les coordonnées des commerçants sur le site de la commune.



Embellissement

Le printemps 2019 a été très agréable et a permis à nos employés communaux de réaliser de belles plantations dans notre village. L'été, lui, fut moins favorable pour notre végétation, il a fallu être vigilant sur l'arrosage. Grâce aux nombreux points d'eau alimentés par notre ru, nous avons pu continuer l'arrosage de nos plantations.

Les graines de pieds de murs distribuées aux villageois ont continué à enrichir les trottoirs et les pourtours de murs apportant un bel effet visuel pour, à terme, supplanter les « mauvaises herbes ». Nous renouvelerons cette opération.

L'automne lui, s'est imposé avec ses si belles couleurs parant tous les arbres de notre village.

L'hiver arrive à petits pas, avec encore de douces températures.

En juin, nous avons inauguré le Clos des Tilleuls, bel espace de nature dédié aux Fontenaisiens avec sa serre et son espace de jeux pour les tout-petits, permettant d'y trouver calme et détente.

Courant 2020, en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Vexin Français, de nouvelles plantations et arbres fruitiers y seront plantés. La serre nous permettra de cultiver les fleurs qui viendront enrichir notre village, lavoirs, places et rues et entrées de village.

Merci, à vous tous qui contribuez à faire de notre commune un si joli village !

**Rendez vous le 24 mai au Clos des Tilleuls
pour « Un instant Nature »**

Villes et
Villages Fleuris nous a
décerné pour 2019 le niveau
« 4 pétales ».

Récompense pour l'intérêt et les efforts
que nous avons déployés pour un envi-
ronnement de qualité qui contribue à
l'attractivité de notre commune.



La fibre

La fibre optique est une technologie permettant notamment d'accéder à internet en très haut débit grâce à la vitesse de transmission des données qu'elle offre. Aujourd'hui, que ce soit au travail ou à domicile, nous avons besoin d'un service optimal d'accès à internet (rapidité, fluidité, vitesse de chargement etc.).

En juin 2017, TDF a été choisi par le département des Yvelines et le syndicat mixte ouvert « Yvelines numériques » pour déployer un réseau en fibre optique sur l'intégralité de la zone rurale des Yvelines.

Via sa filiale Yvelines Fibres, TDF a investi 120 millions d'euros pour assurer la complétude de la couverture. Ce projet sur 3 ans dessert plus de 110 000 logements répartis sur 158 communes.

Le déploiement est réalisé via une infrastructure souterraine ou aérienne.

A Fontenay-Saint-Père, les travaux sont bien avancés et TDF prévoit une mise en route avant la fin du premier semestre 2020.



Chaque particulier sera en charge du raccordement final via un fournisseur d'accès à internet. Il suffira de prendre contact avec le fournisseur afin de fixer un rendez-vous avec un technicien. Les frais de mise en service peuvent être facturés par le fournisseur ou déjà inclus dans l'offre d'abonnement.

Une réunion d'information se déroulera prochainement à Gargenville. Nous informerons dès que possible du lieu et de la date où elle se déroulera.

Toutes les infos sur <https://www.yvelinesfibre.fr>

Les Monuments aux Morts à Fontenay-Saint-Père

Un Monument aux Morts est un monument érigé pour commémorer et honorer les soldats et plus généralement les personnes tuées ou disparues par faits de guerre.

Il en existe deux types :

Les Cénotaphes (monuments mortuaires n'abritant aucun corps) généralement dans le centre d'une ville ou d'un village, mais aussi, après la 1^{re} guerre mondiale, élevés dans les entreprises, les écoles, les foyers fréquentés de leur vivant par les disparus. Les Mémoriaux, monuments nationaux élevés sur les champs de bataille ou les cimetières militaires abritant les tombes des soldats.

Napoléon Bonaparte, avant son départ pour la campagne de Marengo, a ordonné par l'Arrêté consulaire du 20 mars 1800, d'élever des « Colonnes départementales à la mémoire des braves du département morts pour la défense de la patrie et de la liberté et d'y graver les noms de tous les militaires domiciliés dans les départements qui après s'être distingués par des actions d'éclat seraient morts sur le champ de bataille » exemple : L'arc de Triomphe de l'Etoile construit de 1806 à 1836 porte les noms d'officiers supérieurs.

Les Monuments aux Morts de la guerre de 1870 constituent les premiers exemples de monuments rendant hommage aux Morts pour la Patrie citant à égalité les hommes de troupe et les officiers. Les premiers furent élevés lors de la guerre franco-prussienne et des guerres coloniales.

Monument aux Victimes de la guerre de 1870 à Fontenay-Saint-Père

Historique du passage des Prussiens dans la commune de Fontenay-Saint-Père

Le 3 octobre 1870, les Allemands pénètrent dans Fontenay-Saint-Père pour réclamer des armes ; devant le refus du Maire Béguin, ils le maltraitent, le menacent de mort et pillent le village. Ils repartent, les chariots remplis de butin, à Magny occupée par les uhlands du 3^e régiment appuyés par un bataillon

d'infanterie. Ils cherchent à rejoindre le général de Rheinbarben basé à Mantès.

À Fontenay-Saint-Père, au petit matin du 15 octobre 1870, un ancien militaire, M. Poulet-Langlet, averti de l'avancée des Prussiens, lève une petite compagnie d'une dizaine de francs-tireurs qui s'em-



Monument aux Morts des victimes du 16 octobre 1870 érigé au cimetière de Fontenay-Saint-Père.

busquent dans les bois de la Tilleuse, seulement armés de fusils de chasse pour s'opposer aux soldats prussiens. Vers 14h, arrive un détachement de cavaliers prussiens ; ils sont reçus à coups de fusils. Deux chevaux tombent, quelques hommes sont blessés, les Prussiens se replient aussitôt.

Le lendemain, M. Poulet-Langlet, entouré d'une vingtaine d'hommes dresse une nouvelle embuscade. L'ennemi (peloton de uhlans et piquets d'infanterie) revient à la charge, bien décidé à se venger des pertes de la veille. Une fusillade éclate. Plusieurs uhlans sont tués ou blessés ainsi qu'un assez grand nombre de chevaux. Les nôtres ne sont pas en force suffisante pour se défendre ; les Prussiens furieux se précipitent, tuent cinq hommes qui montent la garde à l'entrée du village, et incendient plusieurs maisons. C'est le signe d'un nouveau pillage, la panique est générale. Le Père Paquet et Louis Béguin essayent de calmer les soldats en proposant de leur donner ce qu'ils veulent ; ils réclament deux mille francs (somme très importante, sachant qu'un journalier gagnait 350 francs par an). Quatre citoyens (MM. Gommerat, Sirende, Maugé, et Stéphane Béguin) fournissent cette somme à raison de 500 francs chacun. Les Prussiens prennent l'argent et quittent le village laissant les maisons en feu.

Le bilan est sombre, 5 hommes tués, 7 maisons calcinées et 50 familles dépouillées. Fontenay-Saint-Père est anéanti.

Les victimes :

À ce jour seules 4 victimes décédées à 13h le 16 octobre 1870 sur la commune ont été identifiées (extrait de l'état civil de Fontenay-Saint-Père) :

● **AUBIN François, Fortuné, né le 25 novembre 1837 à Banthelu.**

Maçon, indigné de la conduite atroce des ennemis, sort de chez lui un fusil à la main, il est atteint par un cavalier qui le transperce de plusieurs coups de lance. Il respire encore lorsque ses bourreaux le jettent sur un bûcher formé de fagots arrosés de pétrole !

● **BELLAND Pierre, Augustin, né le 19 août 1821 à Tilly**

Matelassier qui en cherchant un refuge dans les bois est atteint d'un coup de lance

● **LEROY Louis, Auguste né le 17 juin 1823 à Fontenay-Saint-Père**

Aubergiste, marchand de vin, d'abord maltraité puis fusillé sans motif, sa maison est incendiée.

● **PRIEUR François, Pascal, né le 23 mars 1818 à Saint-Cyr-en-Arthies**

Tisserand, lardé de 17 coups de lance puis enduit de pétrole, est brûlé par ses meurtriers.

Le Monument aux Victimes de la guerre de 1870 érigé au cimetière

La date de création du monument n'a été retrouvée dans aucun des conseils Municipaux. Il a sûrement été édifié par un comité d'habitants ou les familles des défunts.

Lors du Conseil Municipal présidé par M. Virenque Pierre le 18 juillet 1970, Monsieur le Maire expose que « le Monument aux Morts de 1870 qui se trouve au cimetière menace ruine et suggère pour la commémoration du centenaire de 1870 d'ériger au même endroit un nouveau monument reproduisant dans sa forme le précédent ». Il présente un croquis et un devis établis par M. Monvoisin Fernand, marbrier à Oinville. Le devis s'élevant à 1 484,70 francs, une subvention est sollicitée auprès du Souvenir Français. Le Conseil Municipal est d'accord avec M. le Maire et vote pour la réfection du Monument aux Morts de 1870.

1914-1918

Les années passent, le train-train habituel reprend. 1914, la guerre éclate vidant le village de ses hommes, laissant femmes, enfants et vieillards seuls face à toutes les tâches. Quatre années de tourments, d'inquiétudes, de deuils, d'hommes tués à l'ennemi. À l'issue de la Grande Guerre, Fontenay-Saint-Père compte ses morts au nombre de 20. Certaines familles sont particulièrement éprouvées. Le nom de Vicq se retrouve trois fois et Rohard deux fois.

En 1919, une souscription est organisée pour élever un Monument aux Morts pour la Patrie.

Que de palabres ! La somme recueillie étant insuffisante, M. de Rosanbo propose d'acquérir le presbytère pour que la commune puisse affecter une partie des fonds au financement du monument. Le statuaire mantais Desjardin est en charge de faire élever le monument devant l'église. Cette stèle pyramidale, surmontée d'un coq en bronze triomphant est inaugurée le 6 novembre 1921.

1939-1945

La paix revenue, on oublie. Le réveil est douloureux, 1939 voit revenir les maux qu'on pensait révolus. 1940 année de l'exode ; puis l'occupation, les familles rentrent au village, les démobilisés sont de retour, les prisonniers restent au loin. Les troupes allemandes occupent le village à deux reprises, de décembre 1940 à avril 1941 et du 19 mars au 18 mai 1944. Juin 1944 se déroule le débarquement et la bataille de Normandie. Les troupes américaines, anglaises et françaises déferlent sur la France. Le dimanche 20 août, les Américains atteignent le parc du château du Mesnil puis occupent Fontenay-Saint-Père à la demande des habitants. Le mardi 22 août les chars allemands

retranchés à la lisière des bois de la Clef et de Montgison contre attaquent en direction du Meslier. Ils sont stoppés place de la Croix et de la Célestine. La situation est inquiétante ; une intervention de l'aviation américaine va régler le sort de la bataille. Les chars sont détruits mais les pertes de part et d'autre sont importantes. Un obus allemand éventre le flanc nord de l'église. La ferme Giraud-Prieur sur la route de Meulan et le hangar de la ferme des Feillet sont incendiés. Un habitant Robert Bruyer est blessé et l'on déplore une victime civile Mme Odette FEILLET, tuée d'une balle tirée d'un avion.

Le 24 août Fontenay-Saint-Père est considéré comme définitivement libéré. Les pertes sont lourdes ; plusieurs jeunes gens du village s'étant engagés dans les Forces Françaises de l'intérieur (FFI).

D'autres soldats de Fontenay-Saint-Père se sont également enrôlés dans les campagnes douloureuses d'Indochine et d'Algérie. Certains n'en sont pas revenus.

Pour ne jamais oublier...

Le souvenir des enfants de Fontenay-Saint-Père tombés à l'ennemi, comme le respect de tous ceux qui ont souffert de ces guerres, est fidèlement entretenu par l'Association des Anciens Combattants.

Les deux monuments commémoratifs de Fontenay-Saint-Père sont régulièrement fleuris lors des cérémonies du 8 mai et 11 novembre.

Source et renseignements complémentaires, disponibles en Mairie, 15 € pièce :

- Monographie de Pierre VIRENQUE

- De la Terre du Vexin Au Village du Mantois

Monument aux Morts de la guerre de 1914-1918 et 1939-1945 à Fontenay-Saint-Père place du Moutier

Le monument de la place du Moutier porte les noms, gravés, des enfants de Fontenay-Saint-Père morts pour la France au cours des guerres du XXe siècle.

1914 : OUDAILLE Louis, PINARD Charles, SAUTAREL Paul, VICQ Albert, ROSSET Georges

1915 : HERSANT Henri, RENARD Albert, BARBIER Robert, ANTONET Louis, VICQ Amédée, CHEVALIER Adrien

1916 : CHATELAIN Emile

1917 : ROHARD Henri, DAVOST Pierre

1918 : ABRAHAM Arthur, THURET Georges, VICQ André, DIDIER Gaston, ROHARD Paul

1919 : TAILLEFER Lucien

1925 : LAURENT Marcel

1940 : CHAPELLE Lucien, THURET Eugène

1943 : ROUGELEOT René,

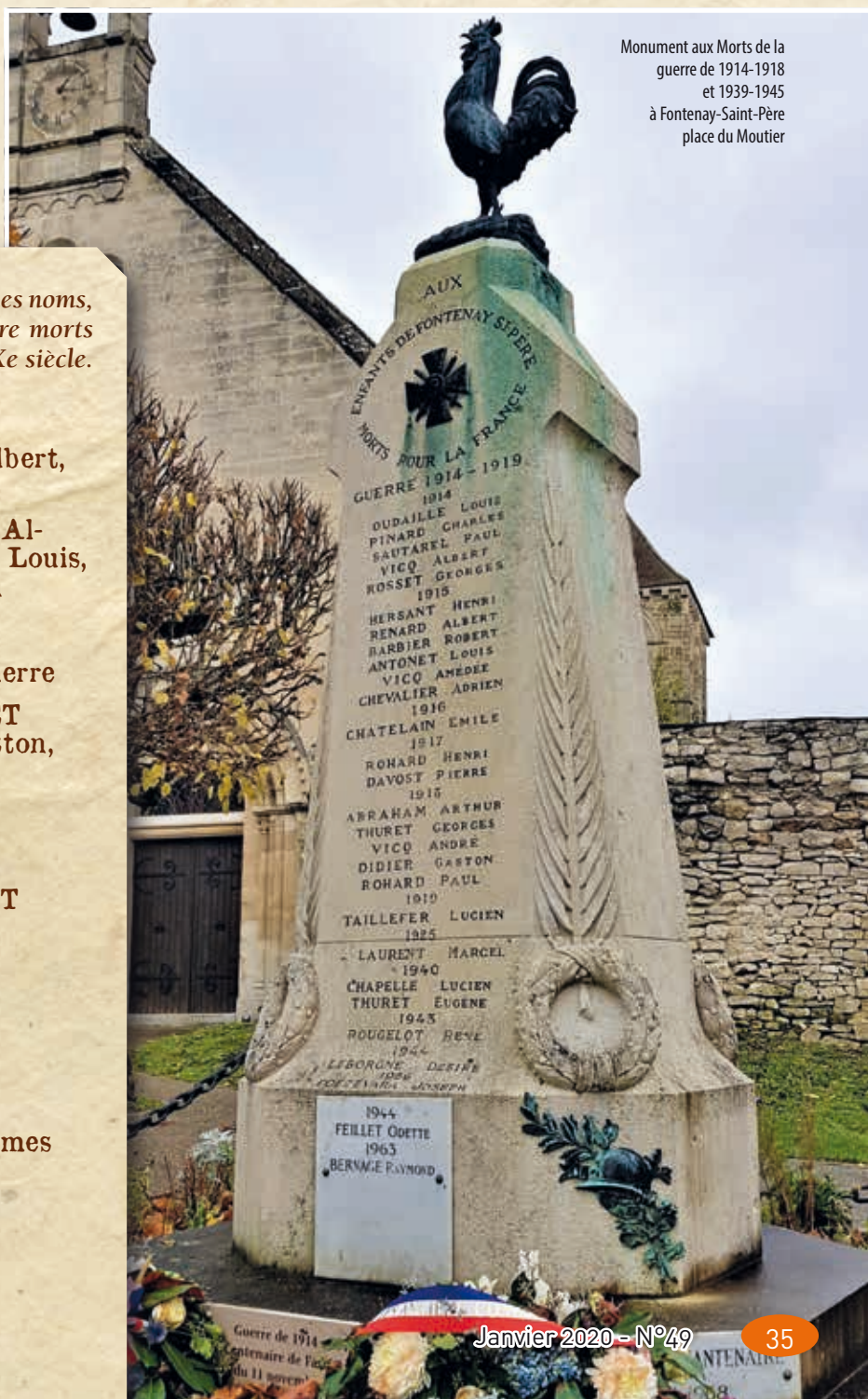
1944 : LEBORGNE Désiré

1956 : POÉZÉVARA Joseph

Une plaque porte les noms des victimes civiles,

1944 : FEILLET Odette

1956 : BERNAGE Raymond



AGENDA 2020

JANVIER

5	Mairie-CCAS	Repas des anciens
11	Fontenay Amitiés	Assemblée Générale
11	ASF	Galette des rois
25	Mairie	Vœux du Maire

FEVRIER

1	ADJ	Assemblée Générale
1	ASF	Repas
6	Fontenay Amitiés	Restaurant/Wok
8	Comité des Fêtes	Assemblée Générale

MARS

7	Amicale des chasseurs	Repas
14	Fontenay Amitiés	Belote
15	Mairie	Elections municipales 1er tour
21	Comité des Fêtes	Carnaval
22	Mairie	Elections municipales 2nd tour
27, 28, 29	Comité des Fêtes	Restaurant éphémère Di Fer Ran

AVRIL

19	La Fontenoise	Concours de pétanque
A définir	ASF	Stage foot

MAI

8	Mairie-Anciens Combattants	Cérémonie du 8 mai
15	Mairie-Commerçants	Anniversaire du marché
16	Fontenay Amitiés	Repas des adhérents
17	La Fontenoise	Concours de pétanque
22	ADJ	Fête des Voisins
24	Mairie	Un instant nature
31	ADJ	Foire à tout

JUIN

6	Les Jazzies	Spectacle
6-7	ADJ	Théâtre la Cie des Chaparleurs
13	Ecole et Mairie	Fête des prix
14	La Fontenoise	Concours de pétanque
20	Comité des Fêtes	Fête de la Musique
28	ASF	Barbecue

JUILLET

13	Comité des Fêtes	Fête nationale
19	La Fontenoise	Concours de pétanque

SEPTEMBRE

5	Comité des Fêtes	Forum des Associations
6	La Fontenoise	Concours de pétanque
12-13	ADJ	Théâtre
17	Fontenay Amitiés	Sortie Cherbourg

OCTOBRE

3-4-5	Comité des Fêtes	Fête de la Saint Denis
18	ADJ	Marché à la Citrouille
18	Mairie	Salon Artistique
31	ADJ	Halloween

NOVEMBRE

7	Fontenay Amitiés	Spectacle
11	Mairie-Anciens Combattants	Cérémonie du 11 Novembre
14	Fontenay Amitiés	Belote
20	ADJ	Beaujolais Nouveau
A définir	Mairie	Blues sur Seine

DECEMBRE

5	ADJ	Père Noël
A définir	Comité des Fêtes	Téléthon
10	Fontenay Amitiés	Repas de Noël
18	Mairie-CCAS	Remise des colis de Noël
A définir	Les Jazzies	Spectacle

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	9h - 12h	Secrétariat
Lundi	16h - 18h	Secrétariat
Mardi	9h - 12h	Maire adjoint
Mardi	16h - 19h	Secrétariat

Mercredi	9h30 - 12h	Maire adjoint sur RDV
Jeudi	9h - 12h	Secrétariat
Jeudi	16h - 18h	Secrétariat
Vendredi	16h - 17h30	Secrétariat
Samedi	8h - 10h	Le Maire sur RDV

S'INSCRIRE À LA NEWSLETTER

TOUS DÉCHETS REÇUS EN INFORMATIIONS
SUR VOTRE COMMUNE

EMAIL S'INSCRIRE

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer
notre lettre d'information ainsi que des informations concernant les activités
de Portaray-Saint-Pierre. Vous pouvez à tout moment utiliser le lien de
déabonnement intégré dans la newsletter.

**Pour rester informé,
Inscrivez-vous à la
NEWSLETTER**

Ordures ménagères

Encombrants

Collecte des encombrants 2020 : ven-
dredi 10 avril. Les encombrants sont
à sortir la veille au soir à partir de
19 heures.



Déchets

La communauté urbaine répond
à toutes vos questions : Infos
déchets 01 30 98 78 14
Votre bac est trop petit ou cassé ?
Appelez la SOTREMA 01 30 98 36 40

Bac Cassé

Prestataire : SULO 0800 10 04 63
ou faire une demande sur GPSEO.fr

LES HALLES DE LIMAY
FRUITS - LÉGUMES - PRODUITS FRAIS - ESPACE SURGELÉS

Les Halles
c'est
d'la balle!

OUVERT AUX PARTICULIERS
du LUNDI au SAMEDI de 8H30 à 19H30
FERMÉ LE DIMANCHE

4 rue des Carrières
78520 LIMAY
01 30 33 31 10

ACOLET & FILS
BOIS AU DÉTAIL - MENUISERIE

Fenêtres - Portes - Volets (Bois - PVC - Alu)
Travaux de menuiserie sur mesure
Panneaux, bois de charpente - Bois de menuiserie

01 30 92 02 38 7 rue du Maréchal Foch
78520 LIMAY

contact@acolet.fr / www.acolet.fr

**J. GESLAN
MERICOURT**

A.S. PROTECTION
ALARMES • VIDÉOSURVEILLANCE • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE

Antenne télévision
Alarme intrusion
Vidéo protection
Interphonie
Automatisme
Electricité

**DEVIS
GRATUIT**

Tél : 01.30.63.92.54

19 Route de Bonnières – 78270 MERICOURT
antenne-service-27@orange.fr - Siret : 305 305 302 00039

**VAN DAMME
pj
PARCS ET JARDINS**

Création - Entretien
Elagage - Clôture
Allée - Terrasse
Arrosage Automatique
Services à la personne

Au service de vos espaces verts
depuis 1977

LOMMOYE 78270
sarlvdpj@orange.fr
01 34 76 14 20
vandamme-paysagiste-78.com

services à
la personne



ANNA W
fleuriste

1, rue des Halles
78200 Mantes-la-Jolie
01 34 76 53 76
anna.w.fleuriste@gmail.com





Jérémy FEUILLET

☎ 06 21 48 82 67
✉ jfd.frelon95@gmail.com
📍 Jfd.frelon95
📍 28 rue de la bucaille
95510 Aincourt

Récupération d'abeilles | Destruction de nuisibles

ROTISSERIE LE RELAIS GOURMAND
95450 SERAINCOURT



1. mercredi les Chateleines 8h-13h
2. jeudi Triel 8h-20h
3. vendredi Tessancourt 8h-14h
4. vendredi Fontenay St Père 15h-21h
5. samedi Triel 8h-13h
- 6 samedi Tessancourt 13h-20h
7. dimanche Tessancourt 8h-13h

03.17.23.08.51
lerelaisgourmand95@orange.fr



TAXI
des Yvelines

Mr Daniel GOMES

Tél. 06 80 58 83 12

Toutes distances sur réservation
Aéroports - Colis - Etc
4 Route de Mantes
78200 Buchelay

Break / Monospace 7 places
(Possibilité remorque sur réservation)
CB acceptée - Agréé CPAM
Commune - ST : Fontenay St Père

LES CLÔTURES MANTAISES
ETUDE · PRESCRIPTION · POSE
CLÔTURES · PORTAILS · MURAILLERIE · CONTRÔLE D'ACCÈS

01.34.77.35.97

37 ROUTE DE MEULAN 78440 guitrancourt

cloturesmantaises@gmail.com



"L'adresse des Gourmands et Gourmets"

3, rue des halles
78200 MANTES LA JOLIE
01 30 63 99 07
www.chocolats-isa.com




Entreprise Level

01.34.78.25.16
06.03.52.88.66

Plâtrerie, isolation, carrelage, couverture,
taille de pierre

40, route des Mares |
95510 Villers-en-Arthies | mac.level@sfr.fr

MHP Confort Habitat

PIERRE Arnaud
06 37 21 64 00



REGROUPEMENT
D'ARTISANS
TOUS CORPS D'ÉTAT
Coordination de chantier

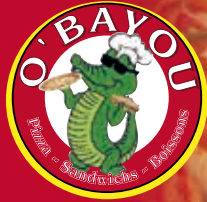


mp.confort.habitat@gmail.com

ARTISAN PIZZAÏOLO

Évitez d'attendre, commandez vos pizzas par téléphone au

06 78 88 22 75



TOUS LES MIDIS • Du lundi au vendredi

Z.I. de Limay-Porcheville → Parking de l'entreprise ALPA

TOUS LES SOIRS • À partir de 18h00

Lundi Lainville → Parking face à la Mairie
Mardi Auffreville-Brasseuil → Parking Salle Municipale
Mercredi Fontenay-Saint-Père → Parking de la Croix
Jeudi Gaillon-sur-Montcient → Place de l'Église
Vendredi Guitrancourt → Place de la Mairie

Que feriez-vous sans
FOLIE?

GUILDE DES
ORFÈVRES
BIJOUTIERS DEPUIS 1893

BIJOUTERIE DARAS
13 place de la République . MANTES-LA-JOLIE . 01 34 77 00 44
www.bijouterie-daras.fr

POUSSET & FAUCRET

Plomberie Chauffage Ramonage

Entretien chaudières Gaz - Fuel

Tél. 01 30 42 82 75

260 rue Jean Jaurès
78520 Follainville Dennemont

**INSTALLATIONS GÉNÉRALES
D'ÉLECTRICITÉ**
BÂTIMENT - INDUSTRIE
ÉCLAIRAGE PUBLIC
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

ENTREPRISE RAOULT

Bureaux - Atelier: 29-33-35 bis, rue Pierre Curie
78200 MANTES-LA-JOLIE

Tél. 01 30 94 13 79 - Fax 01 30 63 00 99
e-mail : ENT.RAOULT@wanadoo.fr

CHAUFFAGE AU GAZ et CHAUFFAGE AU FUEL
CLIMATISATION REVERSIBLE
PLOMBERIE
INSTALLATION et CONTRAT D'ENTRETIEN

21, rue Georges Méliès - ZAC des Bois Rochefort Bat H2
95240 CORMEILLES EN PARISIS

Téléphone : 01 61 04 36 37 - Télécopie : 01 61 04 36 38
seem@fareneit.fr

5312-5303-5422

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
RESEAUX – ASSAINISSEMENTS

6, rue des Garennes
78440 GARGENVILLE
Tél. 01 30 95 44 05
Fax. 01 30 95 45 03
info@aliotp.fr

Terra Viridis
Artisans du paysage

Création et entretien de jardins

www.terraviridis.fr

06 60 90 23 84 - 06 62 21 03 50

POMPES FUNÈBRES CRITON
Maison fondée en 1901
MARBRERIE FUNÉRAIRE
www.pompesfunebrescriton.fr

Crémation - Transports de corps
Travaux dans tous cimetières
Contrats prévoyances obsèques

societe.criton@wanadoo.fr

Membre du réseau national

10, rue de Lorraine
78200 Mantes-la-Jolie
01 34 77 04 89

Adresses & Téléphones Utiles

MAIRIE 01 34 79 11 21

Fax : 01 34 79 11 26
Adresse mail : mairie-fontenay.st.pere@wanadoo.fr
Place de la mairie – 78 440 FONTENAY-SAINT-PERE

ÉCOLE PUBLIQUE 01 34 79 11 92

Place de la Mairie – 78 440 FONTENAY-SAINT-PERE

GROUPEMENT PAROISSIAL 01 34 79 11 65

6, rue de la Mairie – 78 440 FONTENAY-SAINT-PERE

LA POSTE 3631

LIMAY/ BRUEIL en VEXIN/ GARGENVILLE (vous renseigner avant déplacement)

RÉSEAU TAM (bus) 01 30 94 77 77

TAXI des YVELINES (Daniel GOMES) 06 80 58 83 12

Administration

PRÉFECTURE DES YVELINES 01 39 49 78 00

1 rue Jean Houdon – 78000 VERSAILLES
Site internet : www.yvelines.pref.gouv.fr

SOUS PRÉFECTURE 01 30 92 74 00

18, rue de Lorraine – 78200 MANTES-LA-JOLIE
(du lundi au vendredi de 08h45 à 15h45)
Adresse mail : sp-mantes-la-jolie@yvelines.gouv.fr

DDT 01 30 63 23 00

(Voirie route départementale 913 et 983)
12 rue des Pierrettes – 78200 Magnanville

HÔTEL des IMPÔTS 01 34 79 49 00

1, place Jean Moulin – 78200 MANTES-LA-JOLIE

PERCEPTION de LIMAY 01 39 29 22 20

40, rue Adrien Roelandt – 78520 LIMAY

CPAM des YVELINES 3646

Place Sully – CS50001 – 78200 MANTES-LA-JOLIE

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES 08 20 25 78 10

1, rue La Fontaine – 78200 MANTES-LA-JOLIE

SECTEUR D'ACTION SOCIALE 01 34 77 87 00

8 – 10, avenue de la Paix – 78520 LIMAY

RAM (Relais Assistantes Maternelles) 01 34 97 13 89

Rue de Montalet – 78 440 ISSOU

POLE EMPLOI 3949

2 boulevard Calmette – 78200 MANTES-LA-JOLIE

TRIBUNAL D'INSTANCE 01 30 98 14 00

20, avenue de la République – 78200 MANTES-LA-JOLIE

HÔPITAL DE MANTES 01 34 97 40 00

2, boulevard Sully – 78200 MANTES-LA-JOLIE

GENDARMERIE de LIMAY 01 30 92 41 55

14, avenue de la Paix – 78520 LIMAY

COMMISSARIAT de MANTES 01 30 94 82 10

43, rue Pierre Sémard – 78200 MANTES-LA-JOLIE

Liste des Marchands Ambulants

CHARCUTIER / TRAITEUR LECOMTE 01 30 94 75 88

Passage le lundi matin

BOULANGERIE / PÂTISSERIE CHAILLOU 01 30 93 55 81

Passages : tous les jours scolaires sauf mercredi, samedi, dimanche

Place de la Mairie de 08h45 à 09h00

ARTISAN PIZZAÏOLO 06 78 88 22 75

Place de la Croix, pour ne pas attendre commandez vos pizzas.

Mercredi : 17h00 à 21h00

Numéros d'Urgence

S.A.M.U 15

Police secours 17

Pompiers 18

Appel d'urgence européen 112

Allô enfance maltraitée 119

S.O.S médecins Yvelines 01 39 58 58 58

Centre anti poison 01 40 05 48 48